



Environnement
Canada

Environment
Canada

RAPPORT ANNUEL 1980 / 1981

Canada

Rapport annuel *1980-1981*

LIBRARY
CANADA CENTRE FOR INLAND WATERS
867 LAKESHORE ROAD
BURLINGTON, ONTARIO, CANADA
L7R 4A6

Le ministre de l'environnement est responsable du dépôt, à la
Chambre des Communes, des rapports annuels suivants :

Loi sur les ressources en eau au Canada

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique

Le Ministère de l'Environnement

Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau
inter-nationaux

La Commission des champs de bataille nationaux, le budget capital
et le rapport du Vérificateur général

Loi sur l'immersion des déchets en mer

Approvisionnement et Services Canada 1982

Nº de cat. En 1-1981

ISBN 0-662-51874-8

Pour obtenir cette publication, s'adresser à :

Direction générale de l'information

Ministère de l'environnement

Ottawa, Canada K1A 0H3



Son Excellence

Le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D.

Gouverneur général du Canada

Rideau Hall

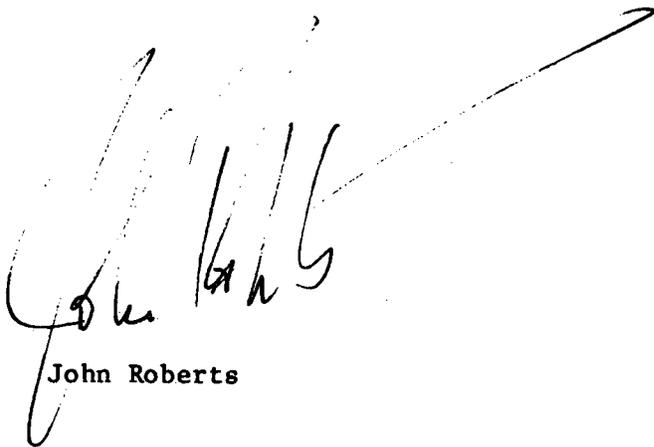
Ottawa (Ontario)

K1A 0A1

Monsieur le Gouverneur général.

Nous avons l'honneur de présenter à votre Excellence et au Parlement du Canada le rapport annuel du ministère de l'Environnement pour l'année financière terminée le 31 mars 1981.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'expression de ma haute considération et de mon profond respect.



John Roberts



Deputy Minister
Environment Canada

Sous-ministre
Environnement Canada

Ottawa, Canada
K1A 0H3

L'honorable John Roberts, C.P., député
Ministre de l'Environnement
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère
de l'Environnement pour l'année financière terminée le 31 mars 1981.

Respectueusement soumis,

J. Blair Seaborn

Table des matières

Les faits saillants de l'année

Le programme des Services de l'environnement

- Le Service de la protection de l'environnement 1
- Le Service de l'environnement atmosphérique 6
- Le Service de la conservation de l'environnement 10
- Le Service canadien des forêts 16

Le programme de Parcs Canada

- Les parcs nationaux 21
- Les parcs et lieux historiques nationaux 23
- Les accords sur la récréation et la conservation 25

Le programme de l'Administration

- Le Service des finances, du personnel et de l'administration 28
- Le Bureau du conseiller scientifique 30
- Le Service de planification du Ministère 31

L'information 34

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales 38

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement 40

Résumé des états financiers 41

Les faits saillants de l'année

Rétrospective de la décennie

Ce que les Canadiens entendent par "environnement" a considérablement évolué au cours de la décennie qui a suivi la création d'Environnement Canada. En réalité, la pensée sur l'environnement a subi, au cours de cette période, l'influence successive de plusieurs écoles distinctes, influence qui s'est évidemment répercutée sur la façon de gérer l'environnement et sur la démarche adoptée par le Ministère.

La lutte contre la pollution

La première école de pensée mettait l'accent sur les effets directs de la pollution et sur les moyens de lutter contre celle-ci. Le Service de la protection de l'environnement du Ministère était à l'avant-garde de ce combat. Diverses lois visant à établir des niveaux acceptables de pollution et à s'assurer qu'ils ne soient pas dépassés -- la Loi sur les pêcheries, la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, la Loi sur les ressources en eau du Canada, la Loi sur les contaminants de l'environnement et la Loi sur l'immersion des déchets en mer -- ont été adoptées. Le gouvernement et l'industrie ont collaboré à réduire la pollution industrielle en participant au programme de création et de présentation de techniques destinées à réduire la pollution.

Cette première approche a progressivement donné naissance à une deuxième école de pensée, qui définissait la pollution comme étant le résultat d'une mauvaise utilisation des ressources. Prenant conscience de l'état limité des ressources du globe, dont l'évidence était mise en relief par la crise de l'énergie, les gouvernements ont commencé à reconnaître que lutter contre les effets de la pollution n'est pas en éliminer les causes et que la gestion des ressources doit s'appuyer sur des principes environnementaux plus élaborés.

Vers une société de conservation

Ces deux premières écoles de pensée ont permis d'obtenir un succès mitigé en ce qui a trait à la limitation des dommages causée par la pollution et au freinage de son expansion, mais

elles ne s'attaquaient pas aux causes profondes de la dégradation de l'environnement. Cette préoccupation a donné naissance à une troisième école, qui reconnaissait que notre existence même dépend de notre aptitude à vivre en harmonie avec notre environnement et qu'il fallait, d'une société de consommation, devenir une société de conservation. Pour résoudre les problèmes environnementaux, il fallait d'abord commencer par les comprendre dans toute leur étendue.

À Environnement Canada, cette orientation suscita des recherches scientifiques sur les systèmes écologiques et entraîna l'appui du Ministère au programme "L'homme et la biosphère", des Nations unies, et à la recherche sur l'avenir. Dans le cadre d'une série de projets axés sur la société de conservation, le Ministère s'appliqua à mesurer les répercussions sociales, environnementales, techniques et économiques du principe voulant que l'on fasse plus avec moins. Il parraina, en collaboration avec l'ACDI, des ateliers de recherche sur le concept d'éco-développement. Depuis trois ou quatre ans, l'idée de société de conservation n'a cessé d'acquiescer de l'importance. La recherche la plus récente s'est inspirée de cette idée et lui a même fait franchir une nouvelle étape. On reconnaît maintenant que les problèmes écologiques sont nécessairement liés à l'environnement politique et social, que leurs racines, en somme, sont implantées dans les traditions culturelles et dans les institutions. Bref, que l'environnement se compose de tout ce qui nous entoure.

Cette évolution de la pensée environnementale a modifié les attitudes et les attentes du public; conséquemment, les pressions exercées sur les gouvernements, et plus particulièrement sur Environnement Canada, ont nettement changé de cap. Face à la montée du chômage et de l'inflation, les gouvernements doivent se tourner vers un développement économique faisant davantage appel à la main-d'oeuvre qu'au capital et s'appuyant moins sur l'énergie et les ressources non renouvelables. Il s'agit, en somme, d'un développement qui laisse un peu plus de chance à la nature. Étant donné ses antécédents et sa compétence, Environnement Canada est appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'application de ce concept.

L'année 1980

En 1980-1981, Environnement Canada a mis l'accent sur plusieurs priorités : la lutte contre les pluies acides; la régénération de nos ressources forestières; l'identification et la réglementation des produits chimiques toxiques et des déchets dangereux. On a également procédé à des études et à des simulations des changements survenant dans le climat canadien et on a tenté de mesurer les effets de ces changements sur nos ressources naturelles. Chaque service du Ministère s'est trouvé engagé dans la lutte contre les pluies acides. En 1980, le Ministre a signé, au nom du gouvernement canadien, un protocole d'entente avec les États-Unis, protocole qui prévoit une application plus rigoureuse des lois actuelles sur la pollution atmosphérique et la négociation d'un accord sur la qualité de l'air franchissant notre commune frontiè-

re. Le ministre a de plus parrainé un amendement à la Loi canadienne sur la lutte contre la pollution atmosphérique, qui permet au ministère de l'Environnement de réglementer les polluants atmosphériques préjudiciables à un autre pays.

Les forêts sont le moteur de l'activité économique au Canada. Étant donné la baisse de productivité dans ce secteur au cours de la dernière décennie, on a procédé à une réévaluation des ressources et de la gestion forestières. Cela a donné lieu à la promotion du Service canadien des forêts à un statut de service distinct dirigé par son propre sous-ministre adjoint. On a de plus créé un comité de stratégie dont la tâche est de coordonner les diverses activités du gouvernement canadien dans le domaine forestier. Onze principes de gestion forestière ont été énoncés par le Ministre.

La découverte de dioxines, plus particulièrement de TCDD, dans les poissons du lac Ontario, ainsi que dans les oeufs des mouettes argentées à une dizaine d'emplacements du bassin des Grands lacs, a souligné le besoin croissant d'un contrôle des déchets dangereux et toxiques. Environnement Canada a créé, en 1980, un programme de gestion des produits chimiques toxiques; on veut aussi s'assurer que soient coordonnés les efforts du Ministère visant à limiter la libération de ces substances dans l'environnement. Le Ministère a de plus contribué à l'élaboration de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses. Le choix et la sécurité des sites d'enfouissement, tant des anciens que des nouveaux, ont fait l'objet de rencontres entre le Ministère et les gouvernements provinciaux.

Les travaux du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales ont reflété l'attention croissante que l'on accorde aux questions énergétiques. Le comité d'évaluation environnementale qui a étudié les plans du projet de construction d'une raffinerie d'uranium près de Warman (Saskatchewan), a refusé d'appuyer la proposition, surtout à cause de l'incertitude des effets sociaux de cette usine sur les résidents du voisinage.

Les conséquences environnementales de l'exploitation des hydrocarbures à Norman Wells et sur l'île Melville, pour consommation dans le Sud, ont également fait l'objet d'une révision.

Le Ministère a émis un énoncé de politique destiné à servir de guide au gouvernement fédéral dans l'utilisation des terres. Cette politique s'appliquera à toutes les activités fédérales touchant les terres et leurs ressources. Un comité interministériel sur les terres a été créé sous l'égide du ministre de l'Environnement, en vue d'aider les organismes fédéraux dans ce domaine et de faciliter les communications fédérales-provinciales sur l'utilisation des terres.

L'une des tâches les plus importantes de l'année a été la rédaction d'une politique de consultation du public sur les questions environnementales et touchant l'accès de ce dernier à l'information. Cette politique n'avait pas encore été adoptée officiellement à la fin de l'année financière, mais sa préparation a retenu une bonne partie des travaux de planification et de réflexion du Ministère.

Les faits saillants régionaux

La région de Pacifique et du Yukon

En 1980-1981, les travaux du Bureau régional ont porté principalement sur l'accroissement démographique et le développement économique dans la région du Pacifique. Une affluence continue de nouveaux-venus dans cette région, plus particulièrement dans les basses terres de la Colombie-Britannique, a créé une augmentation de la demande de terres et soulevé des problèmes environnementaux. L'expansion économique récente tend vers des projets de très grande envergure, comprenant notamment la production d'électricité à partir du charbon, l'exploitation du potentiel hydro-électrique, le raffinage et l'exportation de gaz naturel liquéfié et la mise en valeur des zones côtières.

Pour faire face à la situation, le bureau régional a établi des relations avec tous les autres ministères et organismes fédéraux présents dans la région et un comité composé de hauts fonctionnaires a été formé en vue d'établir et d'appliquer une politique et une stratégie de planification. En même temps, des liens ont été établis avec d'autres organismes fédéraux et municipaux pour veiller sur certains projets particuliers, dont la réparation du réseau de digues du fleuve Fraser, les études sur son bassin hydrographique et l'élaboration d'un plan de gestion du fleuve Fraser et de son estuaire.

Une entente a été conclue avec les organismes provinciaux afin d'améliorer le contrôle des déversements éventuels de pétrole et de matières toxiques; l'entente définit clairement les pouvoirs et responsabilités de chacun dans ces cas d'urgence.

Les méthodes de mise au rebut des déchets miniers et de ceux qui proviennent des usines de traitement du minerai ont été améliorées afin de protéger les eaux maritimes et l'environnement aquatique.

Afin de mettre au point de meilleures politiques environnementales pour le territoire du Yukon, un bureau de district a été établi à Whitehorse.

La région de l'Ouest et du Nord

Les projets de développement énergétique dans le Nord ont absorbé une grande partie de l'attention du bureau de la région de l'Ouest et du Nord. Au cours des audiences publiques sur le projet-pilote de l'Arctique, le bureau a fait état des préoccupations écologiques du Ministère face à l'éventualité du passage de pétroliers à longueur d'année dans le détroit de Lancaster. Il a recommandé qu'un organisme de contrôle soit créé pour veiller au transport maritime dans l'Arctique.

Dans la partie sud de la région, la sécheresse qu'ont connu les Prairies a incité la Direction générale des eaux intérieures à entreprendre, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, des études sur la sécheresse.

Des progrès ont été accomplis dans plusieurs projets coopératifs entrepris avec les gouvernements provinciaux. Le Service de

l'environnement atmosphérique a signé un mémoire d'entente avec l'Alberta sur les stations hydrométéorologiques. Le Service de la protection de l'environnement et les gouvernements provinciaux et territoriaux de la région de l'Ouest et du Nord ont terminé leur étude sur la gestion des déchets dangereux et recommandé le traitement de ces déchets sur une base régionale plutôt que strictement provinciale. Les sous-ministres de l'environnement des quatre provinces de l'Ouest ont accepté de rencontrer régulièrement les représentants d'Environnement Canada afin de suivre l'évolution du problème des pluies acides et de s'assurer qu'elles ne s'accroissent pas de pair avec le développement industriel de l'Ouest. Le bureau régional a préparé une publication sur le problème des pluies acides tel qu'il se présente dans l'ouest du Canada; la demande pour cette publication a été si forte que le tirage en a été rapidement épuisé.

Le public a également manifesté son intérêt pour les questions environnementales au cours de la semaine de l'environnement, en octobre, alors que, pour la première fois dans cette région, des activités ont été organisées. L'ébauche de la politique du Ministère sur la consultation du public a été présentée dans plusieurs grandes villes, aux fins de recueillir les observations des groupes d'intérêt communautaire sur ce sujet. Après la consultation, le bureau régional a accepté d'imprimer et de distribuer un bulletin en vue d'encourager le développement du réseau, encore embryonnaire, des groupes environnementaux.

La région de l'Ontario

Une grande partie des travaux du bureau de la région de l'Ontario portait sur l'amélioration de la santé écologique des Grands lacs, avec accent sur l'état de la rivière Niagara.

Les préoccupations se sont accrues au sujet des emplacements de mise au rebut des déchets dangereux à Niagara Falls (New York), et plus particulièrement au sujet du site d'enfouissement de Hyde Park, où se trouvent de grandes quantités de dioxine provenant, semble-t-il, de la Hooker Chemical Corporation. La région de l'Ontario a fourni un appui technique aux groupes environnementaux canadiens qui plaident devant la U.S. District Court pour l'application de mesures plus drastiques au nettoyage de cet emplacement.

Afin de localiser et d'éliminer les sources de substances toxiques dans la rivière Niagara, le Canada et les États-Unis ont accepté de créer un comité sur les produits chimiques toxiques déversés dans la Niagara et d'effectuer des études conjointes devant permettre l'adoption de nouvelles mesures limitatives.

Le Service de la protection de l'environnement de la région de l'Ontario a participé à l'évaluation des incidences environnementales pouvant découler de l'expansion de l'exploitation du gisement uranifère d'Elliot Lake et des opérations d'Eldorado Nucléaire Limitée à Port Hope et à Blind River.

Les prévisions et services du SEA (Service de l'environnement atmosphérique) ont été améliorés et étendus de façon à pouvoir fournir des prévisions pour le port de Toronto et prodiguer des

prévisions plus détaillées à l'intention des exploitants agricoles de la péninsule de Niagara.

Au Centre de recherches forestières des Grands lacs, un projet multidisciplinaire a été mis en oeuvre en vue d'étudier les effets des pluies acides sur la productivité des forêts, les sols forestiers et les propriétés biogéochimiques. Un bassin hydrographique d'observation a été aménagé à Turkey Lake, près de Sault-Sainte-Marie.

Une activité majeure entreprise par la Direction générale des terres a été la cartographie des terres humides du sud de l'Ontario, aux fins de montrer les changements survenus dans ces zones depuis l'époque précédant leur occupation jusqu'à l'époque actuelle.

Le Service canadien de la faune a coordonné un projet inter-organismes en vue d'assurer la gestion de la population sans cesse croissante des bernaches canadiennes sur les rives du lac Ontario, près de Toronto. A la fin de deux années d'étude, plus de 1 000 terres humides avaient été échantillonnées dans le but de mesurer les effets des pluies acides sur la reproduction des oiseaux aquatiques.

La région du Québec

Le bureau de la région du Québec a appuyé l'installation de l'usine de la Stablex Canada Ltée, à Blainville (Québec), tout en s'assurant de l'acceptabilité environnementale du projet. La construction de cette usine d'élimination des déchets sur le site d'un vieil emplacement militaire a été considérée comme conforme à la politique du Ministre de favoriser la vente des terres fédérales disponibles pour y permettre l'installation d'usines sécuritaires de traitement des déchets industriels.

Environnement Canada a révisé la demande présentée dans le cadre du projet-pilote de l'Arctique et visant à construire, sur l'île de Gros Cacouna, un terminal pour les bateaux-citernes de transport de gaz naturel liquéfié. Le Ministère a conclu que la construction et l'exploitation d'un terminal à cet endroit ne présentaient pas de conséquences écologiques fâcheuses; soulignant toutefois les risques associés au gaz naturel liquéfié, il a insisté sur l'adoption de mesures de sécurité très strictes en vue de protéger la population et la faune des conséquences d'un éventuel déversement accidentel.

Le Centre de recherches forestières des Laurentides a annoncé l'ouverture du centre SCANIQ pour la recherche en télédétection des images transmises par satellite. Il est prévu que l'exploitation du Centre se fera conjointement avec l'université Laval et le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources.

Dans le cadre de son programme de gestion des oiseaux migrants considérés comme gibier, le Service canadien de la faune, région du Québec, a achevé, en collaboration avec le U.S. Fish and Wildlife Service, un plan de gestion des oies blanches. Des études de vastes inventaires des oiseaux aquatiques ont été terminées pour la vallée du Saint-Laurent, le nord du Québec et plusieurs îles arctiques. Les études sur les effets des pluies acides sur

les communautés d'oiseaux dans le nord du Québec se sont poursuivies.

Dans le cadre du programme de relevés des prises effectuées par les autochtones, deux agents d'information, l'un, Cri, et l'autre, Inuit, ont été engagés afin de diffuser de l'information sur les ressources fauniques et de promouvoir une meilleure compréhension de l'importance de la gestion et de l'utilisation judicieuse des ressources fauniques.

Le Service de la protection de l'environnement, région du Québec, a commencé à axer ses activités sur les nouvelles priorités du Ministère, s'intéressant plus particulièrement au problème des pluies acides et à celui des produits chimiques toxiques. Les émissions des incinérateurs municipaux et la combustion des huiles lourdes et légères ont été étudiées afin de déterminer dans quelle mesure elles contribuent aux pluies acides. Les travaux sur les substances chimiques toxiques comportaient un inventaire des produits chimiques pouvant être dangereux et conséquemment susceptibles de faire l'objet d'une réglementation en vertu de la Loi sur les contaminants de l'environnement.

Le Service de l'environnement atmosphérique a créé une nouvelle section, au Centre atmosphérique régional; celle-ci offrira, en français, un cours complet de formation professionnelle en météorologie.

La région de l'Atlantique

La découverte du champ pétrolifère Hibernia, sur les Grands-Bancs de Terre-neuve, a accru l'attention que porte la région de l'Atlantique à l'environnement au large des côtes. Le besoin d'information sur les glaces, les conditions météorologiques et la protection environnementale, et d'études de base, plus particulièrement sur les populations d'oiseaux de mer, a augmenté.

Le Ministère a confirmé l'incidence des pluies acides sur la région de l'Atlantique, comme sur d'autres régions du Canada, plus particulièrement en Nouvelle-Écosse où on a relevé une acidification progressive des lacs et des rivières.

Une nouvelle administration centrale a été établie à Dartmouth afin de permettre le rassemblement de diverses composantes du Ministère et d'améliorer ainsi les services.

La prolifération, à caractère épidémique, des tordeuses des bourgeons de l'épinette a continué de frapper la région; les chercheurs du Ministère se sont appliqués, comme par le passé, à résoudre le problème en fournissant des informations et des avis à l'industrie forestière et aux gouvernements provinciaux.

Radiométéo, un service de 24 heures de prévisions atmosphériques pour la navigation, l'agriculture et le public, dessert maintenant les quatre provinces de l'Atlantique.

Le coût accru du pétrole brut importé a accéléré la recherche d'énergies de remplacement. Dans la région de l'Atlantique, le Ministère a effectué des études environnementales sur diverses propositions comprenant notamment l'exploitation de l'énergie marémotrice, la production d'électricité à partir du charbon, la liquéfaction du gaz naturel, l'utilisation de la tourbe et, enfin, la combustion industrielle de bois pour la production d'énergie.

Dans cette région aussi, Environnement Canada a révisé la demande présentée dans le cadre du projet-pilote de l'Arctique et visant à construire, à Melford Point, dans le détroit de Canso, un terminal pour les bateaux-citernes de transport de gaz naturel liquéfié. Le Ministère a conclu que la construction et l'exploitation d'un terminal à cet endroit ne présentaient pas de conséquences écologiques fâcheuses; soulignant toutefois les risques associés au gaz naturel liquéfié, il a insisté sur l'adoption de mesures de sécurité très strictes en vue de protéger la population et la faune des conséquences d'un éventuel déversement accidentel.

Environnement Canada a continué de collaborer avec les gouvernements provinciaux dans la mise en oeuvre des programmes de réduction des dommages dus aux inondations et dans la définition des problèmes que pose, à la région, la question complexe des déchets dangereux.

Le parc historique national de l'Anse-aux-Meadows, à Terre-Neuve, site du seul peuplement viking authentifié en Amérique du Nord, a été ajouté, en 1980, à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa "valeur universelle exceptionnelle".

Le programme des Services de l'environnement

Le Service de la protection de l'environnement

L'objectif du Service de la protection de l'environnement (SPE) est de protéger et d'accroître la qualité de notre environnement et de ses diverses composantes. Le Service est responsable de la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, de la gestion des produits chimiques toxiques, de la protection environnementale contre les contaminants, des éco-urgences et de la gestion des déchets; il voit également à l'élaboration des politiques, à la planification et à l'évaluation des programmes.

L'élaboration des politiques, la planification et l'évaluation des programmes

La Direction générale de la politique, de la planification et de l'évaluation a été officiellement constituée afin de regrouper les fonctions de conseil reliées à ces tâches au sein du SPE.

On a évalué les conséquences environnementales éventuelles des activités s'exerçant dans les domaines ou sur les territoires de compétence fédérale. Cette évaluation a porté notamment sur l'exploration et la mise en valeur des hydrocarbures dans la mer de Beaufort et au large de la côte est, sur le dragage dans la mer de Beaufort, sur les opérations minières nordiques et sur les travaux relatifs au pipe-line du Nord. Le travail d'évaluation a aussi porté sur l'élaboration de lignes directrices touchant l'aménagement de l'environnement et sur le suivi des recommandations émises par la commission du BFEEE.

Les études des conséquences environnementales de plusieurs projets nucléaires importants (construction éventuelle d'une raffinerie d'uranium en Ontario et en Saskatchewan et exploitation d'une mine d'uranium dans le Nord de la Saskatchewan) ont fait l'objet d'un examen approfondi. Le SPE a également participé à des travaux susceptibles de permettre la mise au point d'un processus réglementaire pour le dépôt des déchets à forte radio-activité dans les formations géologiques.

Il appartient au SPE d'analyser les conséquences socio-économiques de la mise en application de tout nouveau règlement proposé. Les analyses en cours à la fin de l'exercice portaient sur l'impact socio-économique que pourrait avoir la mise en vigueur des nouveaux règlements sur la teneur en plomb dans l'essence, le transport des déchets dangereux et les PCB.

Le SPE a participé à l'élaboration d'une politique sur la qualité de l'environnement qui, après consultation publique et approbation du Cabinet, deviendra le fondement des activités d'Environnement Canada dans le domaine de la protection de l'environnement durant les années 1980. On a proposé un plan

visant à permettre au public de participer à l'élaboration des règlements que prépare le SPE. Une autre tâche entreprise, distincte de la précédente mais non sans rapport avec elle, consiste à élaborer une politique et des lignes directrices sur la diffusion et l'utilisation de l'information considérée comme confidentielle.

La gestion des produits chimiques toxiques

Le Ministère a créé, en 1980, le Programme de gestion des produits chimiques toxiques (PGPCT). Les responsables du PGPCT ont pour tâche d'assurer la coordination des efforts ministériels visant à obvier au rejet des substances toxiques dans l'environnement canadien. On a entrepris, dans le cadre de ce nouveau programme, de fixer des priorités dans les trois domaines suivants : mesure des effets écologiques de certains produits chimiques, recherche et mesures correctrices. Le Ministère a de plus entrepris de collaborer avec d'autres ministères fédéraux en vue de mettre au point un programme national de gestion des produits chimiques toxiques.

L'assainissement de l'air

Le transport à distance des polluants atmosphériques et les pluies acides qui en résultent ont continué, en 1980-1981, d'être le souci principal des responsables du Programme d'assainissement de l'air. Deux événements importants sont à noter à ce sujet. Il y a eu tout d'abord la signature par le Canada et les États-Unis, le 5 août 1980, d'un protocole d'entente en vertu duquel les deux pays se sont engagés à appliquer avec rigueur la législation existante sur la pollution atmosphérique, ainsi qu'à élaborer et à négocier un accord bilatéral sur la qualité de l'air trans-frontalier. Il y a eu, en deuxième lieu, le 17 décembre 1980, le vote unanime d'un amendement à la Loi canadienne sur la lutte contre la pollution atmosphérique, amendement qui permet au ministre de l'Environnement de réglementer les émissions de polluants atmosphériques préjudiciables à un autre pays. L'amendement adopté répond aux exigences du chapitre 115 du "Clean Air Act" des États-Unis, où il est stipulé que les autorités fédérales américaines pourront obliger les États membres à limiter, sur leur territoire, les émissions préjudiciables à un autre pays pourvu que ce dernier puisse lui-même offrir une protection semblable.

Dans le but d'intensifier la limitation des émissions canadiennes de polluants générateurs de pluies acides, on a terminé la rédaction des lignes directrices nationales s'adressant aux nouvelles centrales thermiques.

L'inventaire national des émissions de polluants atmosphériques, couvrant les oxydes de soufre, les oxydes d'azote, l'oxyde de carbone, les hydrocarbures et les particules, a été mis à jour jusqu'à l'année 1976 inclusivement. Cet inventaire doit être publié tous les deux ans et le prochain doit paraître au début de l'année financière 1981-1982.

Des poursuites ont été intentées contre une fonderie de plomb secondaire de Winnipeg, dont les émissions de plomb excédaient largement les limites prévues par la législation fédérale. Il s'agit là d'un précédent dans l'application de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique.

Le sommaire annuel pour 1979 du Réseau de surveillance de la pollution atmosphérique (NAPS) a été amélioré par l'ajout d'une section qui relie les relevés de la qualité de l'air effectués à chaque station aux Objectifs nationaux sur la qualité de l'air. Autre innovation du NAPS : l'établissement de dossiers d'information complets sur 50 stations, ce qui facilitera l'interprétation des données provenant de ces stations. Ces dossiers contiennent notamment des photos de chaque emplacement, les caractéristiques des instruments qui s'y trouvent et une description des méthodes de mesure utilisées.

La lutte contre la pollution des eaux

L'identification et la limitation des substances toxiques présentes dans les effluents ont bénéficié d'une attention plus poussée. Des travaux de dépistage et d'analyse des substances toxiques ont été entrepris dans les industries du charbon, du chlore-alcali, du raffinage du pétrole et des engrais; ou a aussi entrepris des travaux semblables dans plusieurs municipalités. Des études ont été effectuées dans la région de Cornwall et dans les environs de la rivière St. Clair en vue d'évaluer les effets biologiques de certains effluents industriels.

Le Service a participé aux études énergétiques du Ministère sur le charbon, l'énergie nucléaire et la biomasse, et il a également apporté son concours au Comité parlementaire sur les énergies de remplacement du pétrole. Il a de plus entrepris une étude d'envergure sur la quantité et les effets des contaminants présents, à l'état de traces, dans les dépôts résiduaux des centrales à charbon. Cette étude se fait en collaboration avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et l'Association canadienne de l'électricité.

Le personnel régional a poursuivi ses négociations avec les provinces, les entreprises et les municipalités en vue de l'adoption de mesures anti-pollution destinées à protéger les ressources halieutiques. On a terminé les rapports annuels (pour 1978 et 1979) de conformité normative des rejets d'effluents pour les secteurs industriels des pâtes et papiers et du mercure chloro-alcalin. On a préparé, pour le ministère de l'Expansion économique régionale, Direction des subventions à l'industrie, une étude des aspects écologiques du programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers; on prévoit que cette étude devrait permettre une diminution importante de la pollution en provenance de ce secteur.

On a consulté les provinces, les autres ministères fédéraux et le secteur privé sur les moyens écologiquement acceptables d'immersion en mer de divers types de déchets, dont les matières provenant du dragage. Environ 200 permis d'immersion ont été délivrés en vertu de la Loi sur l'immersion des déchets en mer.

Un certain nombre de projets ont été réalisés par le Centre de technologie des eaux usées, de Burlington, en collaboration avec l'entreprise privée. Ces projets portaient, entre autres, sur l'amélioration de la technologie pour le traitement des effluents des mines d'uranium, sur l'évacuation du cyanure provenant de l'exploitation des gisements aurifères et sur l'utilisation du procédé Wetox (compression à haute température) dans le traitement des déchets chimiques organiques. Les résultats aideront à élaborer des stratégies visant à réduire la toxicité des effluents de ces secteurs industriels.

Le contrôle des incidences environnementales

La lutte contre les contaminants

Cette activité regroupe trois programmes principaux : le contrôle des contaminants, les éco-urgences et la gestion des déchets.

Les modifications en vue de limiter encore davantage l'utilisation des biphényles polychlorés, et un règlement interdisant les chlorofluoroalcanes comme agent propulseur dans les laques à cheveux, les désodorisants et les antisudorifiques, ont été publiés dans la Gazette du Canada, Deuxième Partie. En outre, on a préparé et publié dans la Gazette du Canada, Première Partie, la liste 1980 des produits chimiques réclamant une intervention prioritaire. Il s'agit des produits chimiques qui doivent être soumis à un examen plus poussé, leur usage devant éventuellement faire l'objet d'une réglementation en vertu de la Loi sur les contaminants de l'environnement.

On a conseillé le ministère de l'Agriculture sur l'homologation de nouveaux insecticides et sur la réévaluation de pesticides déjà en usage, eu égard à la contamination de l'environnement, à sa décontamination et à la mise au rebut.

Le Service a maintenu sa participation à la rédaction d'un code national sur le transport des marchandises dangereuses. On y trouvera des dispositions sur l'identification, l'étiquetage, l'emballage, les risques, les mesures de sécurité, les interventions d'urgence et autres problèmes écologiques connexes. Ce code prendra le statut d'une réglementation qui sera rattachée à la Loi sur le transport des marchandises dangereuses, dont l'application relève du ministère des Transports.

Les éco-urgences

Plus de 800 rapports de déversement accidentel ont été entrés dans le Système national de traitement des données sur les éco-urgences (NATES). Le déversement accidentel de produits chimiques le plus grave de l'année a été provoqué par la collision de trois camions à remorque sur le pont suspendu de Burlington. Le carburant des camions et 18 tonnes de dichloroisocyanure de sodium (SDC) ont été répandus et mélangés, provoquant un incendie et l'émission de chlore mortel dans l'atmosphère. Le déversement de pétrole le plus grave a été causé par la rupture d'un oléoduc de 25 cm qui reliait le réservoir principal des services maritimes du Canadien National, à Port-aux-Basques (Terre-Neuve), à une installation de chauffage; cette rupture a provoqué le déversement de 786 000 litres de fuel lourd de catégorie C dans le port.

Le Service a continué les études sur les causes de déversements pétroliers et autres produits dangereux; on cherche, par ces études, à prévoir les mesures à prendre pour éviter la répétition de ces incidents.

L'exercice 1980-1981 a marqué la quatrième année d'existence du Programme des déversements accidentels de pétrole dans l'océan Arctique (AMOP). Dans le cadre de ce programme, vingt-quatre études, dont dix sur le projet de déversements de pétrole dans les eaux de l'île de Baffin, ont été entreprises sur la conception de l'équipement et des installations, la faisabilité des opérations et autres aspects connexes reliés à la récupération du pétrole dans les eaux envahies par les glaces.

La gestion des déchets

On a terminé une étude de faisabilité sur la gestion des déchets dangereux dans le Nord et l'Ouest du Canada; cette étude accorde une attention spéciale aux problèmes de gestion des PCB. En outre, un comité fédéral-provincial-territorial sur les déchets dangereux a rédigé, dans le cadre de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses, des règlements sur la désignation des déchets dangereux et a mis au point un système de déclaration devant permettre d'en retracer le cheminement.

Le SPE a maintenant son aide aux divers programmes destinés à la conservation de l'énergie et des matériaux susceptibles d'être recyclés. Mentionnons, parmi ceux-ci, le programme de récupération du papier de bureau, reconnu comme étant un succès; le programme national de recyclage des huiles; la Bourse canadienne des déchets, organisme de récupération qui s'emploie à trouver des marchés pour les matériaux réutilisables, et le programme incitatif de développement de techniques pour la conservation de l'énergie et des ressources.

Le programme des Services de l'environnement

Le Service de l'environnement atmosphérique

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) est responsable des questions météorologiques pour l'ensemble du pays. Il s'occupe de la qualité de l'air, des services de prévisions du climat et des glaces océaniques ainsi que de la recherche dans ces domaines. Celle-ci porte notamment sur la physique, la chimie et la dynamique de l'atmosphère, ainsi que sur plusieurs des effets directs de celle-ci sur les phénomènes atmosphériques de surface. Le SEA administre aussi des programmes d'information visant à atténuer les effets climatiques préjudiciables à l'activité et aux peuplements humains, et à atténuer aussi les conséquences de l'activité humaine sur l'atmosphère.

Les services météorologiques

Les 130 centres de services météorologiques du SEA ont répondu à plus de 10 millions de demandes de renseignements provenant du public, des médias et des organismes gouvernementaux, ainsi que des industries forestières, agricoles et de transports.

Le programme de contrôle du climat rigoureux des Prairies, dont le réseau serré de stations permet de repérer les tempêtes en voie de formation, a été étendu à la partie sud de la Saskatchewan.

On a presque terminé l'installation d'un système pour observer et prévoir les perturbations atmosphériques en provenance du Pacifique.

La recherche sur l'atmosphère et les questions reliées à la qualité de l'air

Le programme TADPA (transport à distance des polluants atmosphériques) tient toujours une place prépondérante dans la recherche du SEA. Depuis la création de ce programme en 1976, un certain nombre d'événements se sont conjugués pour donner aux pluies acides, l'une des conséquences du TADPA, une importance hautement prioritaire parmi les problèmes écologiques auxquels le Canada doit faire face. Le Réseau canadien d'échantillonnage des précipitations et le Réseau Atmosphère-Précipitation (RAP) ont fonctionné pleinement. Le RAP vise à contrôler la teneur en composés soufrés et azotés de l'air et des précipitations dans l'Est du pays. Au cours de l'été 1980, des chercheurs canadiens ont participé à un vaste programme international administré par la U.S. Environmental Protection Agency et ayant pour objet d'étudier la formation et le mouvement des grandes masses d'air pollué au-dessus de l'Est des États-Unis et du Canada.

Le réseau Atmosphère-Précipitation compte maintenant six stations au lieu de quatre, adéquatement réparties dans l'Est du Canada. Les données recueillies jusqu'à maintenant ont permis de constater que les plus fortes concentrations de soufre se retrouvent le plus fréquemment dans le Sud de l'Ontario, mais qu'elles recouvrent également une bonne partie de l'Est du Canada et dépassent la capacité-tampon du système aquatique.

Beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à la négociation de cette entente sur la pollution atmosphérique transfrontalière. En vue d'aider à la coordination de la recherche et à la diffusion des résultats, le groupe bilatéral de recherche et de consultation Canada - États-Unis sur le TADPA a déposé, en novembre 1980, son deuxième rapport annuel, qui mettait à jour l'information sur les programmes nord-américains et faisait état des dernières découvertes en cette matière.

Le SEA a prodigué renseignements atmosphériques et conseils en rapport avec plusieurs éco-urgences; deux d'entre elles ont particulièrement fait la manchette, soit l'éruption du mont St. Helen's et la formation d'un nuage radioactif à la suite de l'essai nucléaire chinois.

Le travail sur les modèles informatiques de prévisions atmosphériques et glaciologiques s'est poursuivi. Ces modèles serviront à prévoir le mouvement hivernal des glaces dans la mer de Beaufort et à permettre ainsi une exploitation plus sécuritaire du gaz et du pétrole.

Les produits chimiques toxiques

Les études sur les contaminants atmosphériques de la biosphère se sont poursuivies. On a mis au point des méthodes pour le prélèvement et l'analyse du mercure présent dans l'atmosphère. On a conçu et mis à l'essai une cartouche spéciale devant servir à étudier le rôle de l'atmosphère comme support et véhicule des polluants organiques.

Les expériences dans la haute atmosphère

Au mois d'octobre, un ballon a été lancé dans la stratosphère, à Palestine, au Texas, pour mesurer les effets des chlorofluoroalcanes et des oxydes d'azote sur la couche d'ozone.

Les études sur les changements et l'oscillation atmosphériques

À la suite de la signature d'un protocole d'entente, pour la période 1980-1982, entre le Water and Power Resources Service américain, le SEA et le Conseil national des recherches, une équipe scientifique et technique aéroportée a poursuivi sa participation à une expérience sur l'ensemencement de cumulus près de Miles, au Montana, en juin 1980.

Le Canada a maintenu sa participation à l'expérience d'accroissement des précipitations de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Dans le cadre de cette entreprise, le SEA a fourni un système d'enregistrement des données météorologiques recueillies par radar lors de l'expérience sur le terrain réalisée en Espagne au printemps de 1980. L'analyse des données recueillies se fait présentement à l'université McGill, avec le concours de l'université de Toronto.

Le Centre climatologique canadien

Ce Centre permet de coordonner la recherche climatologique au Canada. Le programme climatologique canadien a pris une plus grande expansion à la suite d'une série de séminaires et de réunions. À l'occasion d'un séminaire sur les changements climatiques, tenu à Regina sous les auspices du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement, toutes les provinces se sont montrées intéressées à ce programme et l'ont appuyé.

La plupart des provinces ont formé des comités de services météorologiques où sont représentés les ministères provinciaux de l'Agriculture, les associations agricoles, Environnement Canada et Agriculture Canada, afin d'organiser des services météorologiques répondant aux besoins de la communauté agricole.

On a mis au point des techniques qui permettent aux utilisateurs à distance d'accéder en direct aux Archives climatologiques nationales de données numérisées. Les utilisateurs vont ainsi avoir un accès direct aux données quotidiennes sommaires et aux données météorologiques horaires des stations principales pour les 18 mois précédant immédiatement la demande de l'utilisateur.

On a répondu à quelque 17 000 demandes de données et de renseignements climatologiques. La préparation des nouvelles moyennes climatiques pour la période 1951-1980 a progressé normalement.

On a entrepris des études sur la nature et les conséquences de la sécheresse dans l'Ouest du pays, ainsi que sur les facteurs climatiques qui ont endommagé les récoltes en Ontario.

On a rédigé des manuels d'information climatique en fonction du développement industriel et agricole du Nord. On a aussi entrepris la rédaction de manuels d'instruction sur la conception et l'installation de systèmes énergétiques solaires et éoliens.

On a mis au point des techniques pour mesurer le rayonnement à partir des observations météorologiques horaires. Par ailleurs, on est à intégrer dans une même base les données météorologiques et celles sur le rayonnement. On a fait des progrès notables sur la modélisation climatique, comprenant notamment la simulation d'un cycle annuel.

Les services glaciologiques

Les principales réalisations des programmes de recherche et de climatologie sont, à ce chapitre, les suivantes : on a terminé des atlas des glaces pour l'Arctique et le littoral atlantique, et on a établi les plans et devis d'un satellite-radar canadien qui devrait être en orbite à la fin des années 1980.

L'acquisition des données

On a continué de moderniser et d'automatiser les réseaux d'acquisition des données de surface et de haute atmosphère. Trente stations recueillant des données sur la haute atmosphère ont été converties au SRDA (Système de réduction des données aérologiques); il s'agit d'un système informatisé d'évaluation et de codage.

Quelque 330 navires des Grands Lacs, des eaux côtières et de la haute mer ont participé au programme volontaire d'acquisition de données marines en transmettant plus de 115 000 observations météorologiques.

Satellites et radar

Une station canado-danoise de réception satellitique a été installée à Sondre Stromfjord, au Groenland. Les images de l'Est de l'Arctique seront ainsi retransmises au Centre de prévisions sur les glaces et aux stations-météo.

Au bureau météorologique de Malton, on a mis à l'essai un écran récepteur en temps réel, récemment mis au point pour les recherches météorologiques par radar. De plus, on a procédé à l'installation d'un nouvel ordinateur qui, en plus d'être utilisé par le Centre climatologique canadien, sera à la disposition des chercheurs.

Les faits saillants internationaux

Le professeur A.C. Wiin-Nielson, secrétaire général de l'OMM, a visité le SEA, à Downsview, en mars et s'est entretenu avec les directeurs de programmes. En tant que président de la Commission de climatologie et de météorologie appliqués de l'OMM, le directeur général du Centre climatologique canadien a assisté à la conférence technique sur le climat, à Guangzhou (Canton), en Chine, au mois de décembre.

Dans le cadre du programme de l'OMM pour le contrôle de l'ozone, des membres du SEA se sont rendus en Italie pour superviser le reconditionnement et le calibrage de cinq spectrophotomètres. À la demande de l'OMM, le directeur de la région du Québec a quatre semaines au Zaïre, en juin et juillet 1980, en vue de recueillir des renseignements sur la situation locale et de conseiller l'OMM sur les moyens à prendre pour améliorer les services météorologiques de ce pays.

On a dispensé des cours de formation théorique et pratique à l'intention de 11 boursiers des pays en voie de développement suivants : l'Irak, le Kenya, le Libéria, la Tanzanie, le Brésil et le Bangladesh.

Le programme des Services de l'environnement

Le Service de la conservation de l'environnement

Le Service de la conservation de l'environnement (SCE) a pour tâches principales de veiller à l'utilisation prudente et judicieuse des ressources fauniques, aquatiques et terrestres du Canada, ainsi que de promouvoir le potentiel économique inhérent à la gestion et au développement des ressources renouvelables.

L'énergie

De nouveau cette année, le SCE a consacré une bonne partie de ses efforts aux questions de politiques énergétiques. Il a coordonné la préparation de l'exposé du Ministère au Comité parlementaire sur les énergies de remplacement du pétrole. Le mandat du Comité était d'étudier les recours possibles, d'ici l'an 2000, à de nouvelles sources énergétiques de remplacement du pétrole et d'évaluer les incidences environnementales de leur exploitation. Le SCE a de plus participé, à titre de conseiller, aux délibérations sur la politique du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources touchant les carburants éthyliques. Il a également joué un rôle de conseiller auprès du groupe d'études énergétiques chargé d'examiner les tenants et les aboutissants, en regard de l'environnement et des ressources, de la production d'énergie à partir de la biomasse.

Les transferts de technologies

Le SCE s'est occupé de la coordination et de l'administration du programme ministériel visant à aider les entreprises canadiennes à acquérir et à commercialiser les nouvelles technologies mises au point dans les laboratoires du Ministère. Un total de quinze projets, évalués à un demi-million de dollars, ont été ainsi transférés.

La gestion des zones côtières

Le Ministère a poursuivi, en 1981, la coordination et la promotion des programmes fédéraux portant sur les zones côtières. Le groupe de travail interministériel sur les zones côtières s'est réuni afin de faciliter un échange d'informations sur ces programmes. Le projet d'ententes fédérales-provinciales pour une planification conjointe des zones côtières, c'est-à-dire, plus précisément, des sections qui intéressent les deux ordres de gouvernement, a fait

des progrès. L'étude Canada - Colombie-Britannique sur l'estuaire du Fraser s'est poursuivie. On a entrepris une étude des techniques et procédés utilisés en Écosse et en Alaska pour l'exploitation off-shore du pétrole et du gaz; on espère pouvoir ainsi profiter de l'expérience des autres et la faire servir aux projets canadiens d'exploitation dans la mer de Beaufort. Sur le plan international, le Ministère participe avec cinq autres pays, sous l'égide de l'Otan, à une étude sur la gestion des estuaires.

Le transport à distance des polluants atmosphériques

Le problème des précipitations acides a de nouveau accaparé, cette année, une bonne partie des activités du SCE. On s'est appliqué principalement à l'étude du processus d'acidification et à l'identification des effets des précipitations acides sur les réseaux aquatiques, le sol et la faune. On a nommé un coordinateur qui s'occupe exclusivement de ce programme. Les travaux ont consisté, entre autres, à effectuer des relevés du taux actuel d'acidification des lacs et des cours d'eau les plus vulnérables, ainsi qu'à mettre au point des modèles informatisés devant permettre de déterminer les taux d'acidification tolérables.

Les évaluations environnementales

Le SCE a participé à plusieurs évaluations environnementales, tout particulièrement à celles qui portaient sur la mise en valeur des hydrocarbures au large des côtes. On a fait l'évaluation environnementale des projets d'exploitation pétrolière prévus au large de la côte est, ainsi que de plusieurs autres projets envisagés dans l'Arctique, dont l'exploration et le transport des hydrocarbures.

Les études environnementales de base

Les projets mis en oeuvre en vertu du programme des études environnementales de base ont continué de recevoir l'appui du SCE, en premier lieu ceux qui portent sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les régions frontalières, notamment celles de l'Atlantique, de l'Ouest et du Nord, du Pacifique et du Yukon. Un programme tripartite, entrepris par le Ministère, la société Mobil Oil et la province de Terre-Neuve en vue d'effectuer la cartographie biophysique de la presqu'île Avalon et de la péninsule Burin, a permis d'acquérir une meilleure connaissance écologique des secteurs susceptibles d'être touchés par l'exploitation du pétrole et du gaz au large des côtes.

Les eaux

La Direction générale des eaux intérieures s'occupe de planification et participe aux programmes nationaux et internationaux de gestion des eaux; elle dirige également la recherche sur la quantité et la qualité des eaux intérieures. Plus particulièrement, elle s'occupe du programme de réduction des dommages dus aux inondations; de la politique fédérale sur les eaux intérieures; des initiatives gouvernementales visant à résoudre les problèmes

relatifs aux eaux limitrophes; de la planification, avec les provinces, des bassins hydrographiques; des programmes de recherche de l'Institut national de recherche sur les eaux (INRE) (antérieurement le Centre canadien des eaux intérieures) et de l'Institut national de recherche en hydrologie (INRH).

La recherche

L'Institut national de recherche sur les eaux a poursuivi l'étude du cheminement et du dépôt ultime des substances organiques toxiques, des métaux lourds et des radionucléides dans les écosystèmes aquatiques. Les effets des herbicides sur la végétation aquatique ont été évalués. Un laboratoire à risques élevés a été aménagé pour permettre l'analyse des produits très toxiques. La présence de dioxine, notamment de TCDD (tétrachlorodibenzo-p-dioxine), dans le poisson du lac Ontario a été confirmée.

On a utilisé, pour de nombreux lacs, les méthodes radioactives de détermination du taux de sédimentation. Les études d'eutrophication ont porté sur le taux d'épuisement de l'oxygène, ainsi que sur la relation entre la teneur en éléments nutritifs et la croissance végétale.

Les études sur le dépôt sécuritaire des déchets radioactifs et autres dans les couches rocheuses profondes ont constitué la majeure partie du programme d'hydrogéologie appliquée aux contaminants, que mène l'Institut national de recherche en hydrologie. Au cours de l'année, on a surtout travaillé à mettre au point des instruments qui permettraient de mesurer le taux d'écoulement des eaux souterraines, ainsi que la perméabilité et les propriétés chimiques des roches fracturées à grains fins.

L'INRH a utilisé une nouvelle foreuse à glace qui a permis de prélever un échantillon sur 103 mètres de profondeur, à partir du sommet du mont Logan, soit à une altitude de 5 340 m. L'analyse de cet échantillon devrait permettre d'obtenir des données climatologiques sur les 500 dernières années.

La planification et la gestion des eaux; la réduction des dommages dus aux inondations

Le gouvernement fédéral et les gouvernements du Yukon et de la Colombie-Britannique ont signé une convention concernant l'étude du bassin du fleuve Yukon. L'objectif est d'évaluer les options de gestion des ressources hydrologiques de la section canadienne du bassin de ce fleuve. On a terminé les études sur place du bassin du fleuve MacKenzie et le rapport final est en préparation.

Le rapport final du comité de planification de la régularisation des eaux de la rivière des Outaouais a été diffusé. Ce comité était formé de représentants du Canada, du Québec et de l'Ontario. L'étude de planification préliminaire du bassin hydrographique de la rivière Thompson (C.-B.) est terminée.

Un rapport conjoint du gouvernement fédéral et de l'Ontario a suggéré un certain nombre de solutions possibles au problème de pollution mercurielle du système hydrographique des rivières Wabigoon et English, dans le Nord de l'Ontario.

L'accord entre le gouvernement fédéral et l'Ontario sur la qualité de l'eau des Grands lacs a été prolongé par un échange de lettres ministérielles, en attendant la rédaction et la signature d'un nouvel accord.

Dans le cadre du programme de réduction des dommages dus aux inondations (RDI), on est à négocier de nouveaux accords ou des amendements aux accords actuels avec la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Huit zones supplémentaires ont été déclarées sujettes aux inondations, ce qui fait passer à 16 le nombre des zones ainsi désignées dans le cadre du programme.

Les données hydrologiques

Les données hydriques quantitatives, recueillies dans plus de 2 500 endroits à travers le Canada, ont été publiées pour la première fois en unités métriques. Elles sont à la disposition des utilisateurs sous forme de rapports, de microfiches et de documents informatisés.

La faune

Le Service Canadien de la faune (SCF) protège et gère les oiseaux migrateurs par une réglementation destinée à limiter la chasse à la sauvagine migratrice et à protéger les autres oiseaux migrants, ainsi que par le contrôle des populations et la conservation des habitats. Le SCF entreprend, en collaboration avec les provinces et d'autres organismes de protection de la faune, des programmes de recherche, de gestion et d'interprétation portant sur la faune avienne et terrestre; il agit également comme consultant auprès des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Le Service administre de plus l'application, en territoire canadien, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

La gestion des oiseaux aquatiques

Après une période de consultation publique, le plan de gestion des oiseaux aquatiques au Canada a été dressé puis soumis, pour approbation finale, aux ministres provinciaux responsables de la faune. Ce plan est fondé sur la situation actuelle des oiseaux aquatiques au Canada. Il établit certaines règles pour protéger les oiseaux aquatiques et définit les objectifs nationaux de gestion.

Les centres d'interprétation

Le Centre d'interprétation faunique des Prairies, situé près de Webb (Saskatchewan), est le plus récent d'un réseau de centres populaires semblables répartis à travers le pays. Ces centres mettent les visiteurs en contact direct avec les phénomènes naturels d'une région.

Les oiseaux migrateurs

En 1980, on a émis près d'un demi-million de permis pour la chasse aux oiseaux migrateurs. Une étude basée sur l'émission de ces

permis a révélé que 3 403 000 canards et 745 000 outardes ont été abattus durant la saison. Ces chiffres traduisent une hausse soutenue des prises d'outardes depuis 1977, et une baisse constante des prises de canards depuis 1976.

Le caribou

Du Yukon au Labrador, le caribou de la toundra est toujours un sujet d'inquiétude, en particulier en raison des diminutions récentes observées dans les troupeaux de Kaminuriak et de Beverly. Avec la Direction du gibier du Yukon, le SCF a contrôlé la répartition et les déplacements du troupeau de la Porcupine en vue d'évaluer l'impact, sur les migrations, du tracé de la route Dempster.

Les terres

La Direction générale des terres a le mandat de promouvoir une utilisation efficace et écologiquement acceptable des terres du Canada.

La politique d'utilisation des terres

En novembre 1980, le Cabinet approuvait la nouvelle politique fédérale sur l'utilisation des terres. Cette politique énonce des lignes directrices sur la manière de traiter les problèmes d'utilisation des terres dans le cadre de l'administration des programmes fédéraux. Pour faciliter l'application de la politique d'utilisation des terres, on a formé un comité interministériel des terres, présidé par Environnement Canada. C'est la Direction générale des terres qui fournit les services de secrétariat.

La recherche sur l'utilisation des terres

On a poursuivi les travaux destinés à déterminer l'incidence des programmes fédéraux sur l'utilisation des terres dans un certain nombre de régions, y compris les effets de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la dégradation inhérente aux lignes de chemin de fer abandonnées et les répercussions des politiques et programmes fédéraux sur l'utilisation des terres fruitières du Canada. On a terminé l'étude sur la croissance urbaine et la capacité des terres, la ville de Windsor (Ontario) ayant été utilisée comme spécimen. On a également terminé l'étude d'un développement périphérique communautaire dans l'Est de l'Ontario. On a par ailleurs poursuivi la recherche sur les changements survenus entre 1961 et 1976 dans l'utilisation des terres agricoles; sur les terres marginales; sur les terres soumises à des tensions écologiques (dépôt de déchets radioactifs, construction de pipe-lines, d'aéroports et autres installations ou infrastructures), et, enfin, sur la dégradation et le rétablissement des sites miniers.

Le contrôle de l'utilisation des terres

On a achevé, pour la période 1971-1976, les études sur l'urbanisation des terres rurales dans les principales régions à vocation urbaine. On a publié un carton de cartes qui montre les modifications survenues entre 1966 et 1971 dans l'utilisation des terres urbaines.

Les études sur les ressources foncières

Dans le cadre du programme d'information sur l'utilisation des terres septentrionales, on a cartographié environ 250 000 km² de la zone englobant Wager-Bay et Back-Lowland dans les Territoires du Nord-Ouest. On a préparé une carte préliminaire des zones écologiques de l'Est du Canada, qui servira à évaluer la vulnérabilité des terres aux pluies acides. La demande de cartes de l'Inventaire des terres du Canada a continué d'être forte : environ 1 700 cartes vendues mensuellement.

La recherche écologique sur les terres

La Direction générale des terres a fourni un service de secrétariat aux groupes de travail du comité canadien sur la classification écologique du territoire. Ces groupes ont dressé des cartes préliminaires des terres marécageuses du Canada. On a de plus entrepris la préparation d'une carte des régions écologiques du Canada.

Le programme des Services de l'environnement

Le Service canadien des forêts

La réorganisation

Le 1^{er} avril 1980, le Service canadien des forêts (SCFor.), l'une des quatre directions générales du Service de la conservation de l'environnement, a accédé au rang de service ministériel, dirigé par son propre sous-ministre adjoint. Ce nouveau service compte trois directions : celle des relations et de la régénération forestières, celle des politiques et de l'économie et celle de la recherche et des services techniques.

La Direction des relations et de la régénération forestières constitue l'instrument opérationnel du SCFor. Son mandat s'étend à la foresterie internationale, aux relations fonctionnelles avec les autres ministères fédéraux (par l'intermédiaire du Comité de stratégie pour le secteur forestier) et aux relations avec les provinces, les universités, l'industrie, le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement et les organismes non fédéraux voués à la recherche ou à des activités industrielles. C'est à cette Direction qu'il incombe de négocier les ententes fédérales-provinciales sur la recherche.

La Direction générale de l'analyse des politiques et de l'économie élabore les politiques forestières fédérales et s'occupe d'économie forestière et de statistiques. La Direction générale de la recherche et des services techniques est responsable du programme de recherche interne du SCFor., auquel participent les six centres de recherche régionaux et les deux instituts nationaux.

Les relations et la régénération forestières

L'énergie

Le programme contractuel de recherche et de développement de l'énergie de la forêt (ENFOR) s'est poursuivi en 1980-1981 avec un budget de \$4,35 millions. Soixante-quatre projets ont été financés, dont plus de la moitié sur la production biomassique. Les autres portaient sur la conversion de la biomasse en énergie, en carburants ou en produits chimiques industriels. Le personnel de la Direction générale de la recherche et des services techniques s'est occupé de la surveillance et du suivi des contrats de production. On a réalisé certains progrès dans le domaine de l'évaluation quantitative de la biomasse forestière totale et dans celui de la récupération et du transport des déchets d'abattage.

Les activités internationales

Le Canada a délégué neuf représentants à la onzième conférence forestière du Commonwealth, qui s'est déroulée à Trinidad et Tobago en septembre 1980. La délégation y a présenté un rapport sur l'évolution de la foresterie canadienne de 1973 à 1979.

Certaines délégations ont, par la suite, visité le Canada : celles de l'U.R.S.S., d'Israël, de l'Australie, du Chili, de la Yougoslavie et deux de la République populaire de Chine

Le comité fédéral de stratégie pour le secteur forestier

secteur forestier

Ce comité, créé par décision du Cabinet, a pour tâche de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans le domaine forestier. Il est présidé par le sous-ministre adjoint du SCFor. Le comité s'est réuni dix fois au cours de l'année.

Les produits forestiers

La société FORINTEK Canada a reçu \$4,6 millions dans le cadre de contrats et d'accords de participation pour améliorer les normes et codes du bâtiment en ce qui touche l'utilisation du bois comme matériau de construction; ces contrats portent également sur le développement des ressources et la recherche de pointe.

Dans le cadre du programme de projets coopératifs avec l'industrie, plus de \$247 millions ont été dépensés pour commercialiser la planteuse d'arbres et la débiteuse de billes.

L'analyse des politiques et de l'économie

La Direction de la statistique forestière et des systèmes a été créée en septembre 1980. Toutes les provinces ont accepté de fournir des données pour l'inventaire 1981 des ressources forestières du Canada.

Le Service a rédigé un document de base sur les mesures à prendre pour renforcer le secteur forestier; il a de plus présenté un exposé sur la demande en bois à la conférence de la "Forest Products Research Society", tenue à la Nouvelle-Orléans.

La recherche et les Services techniques

Les aspects écologiques

Cette Direction a mis au point des lignes directrices sur les aspects écologiques de l'aménagement routier pour le transport du bois dans la forêt boréale de Terre-Neuve et sur les pentes abruptes de la Colombie-Britannique. Les lignes directrices sur les coupes à blanc et autres méthodes de récolte sont maintenant disponibles, s'appliquant tout autant aux bassins hydrographiques du Nouveau-Brunswick qu'à celui, particulièrement délicat, de la rive nord du Saint-Laurent. On a mis au point des modèles informatisés pour étudier l'application de méthodes sylvicoles et le contrôle du débit des eaux dans le bassin de la rivière Marmot; cette modélisation doit également servir de base à une importante étude du partage des eaux dans les Rocheuses.

La question des conséquences écologiques, sur la végétation et les sols nordiques, de la construction de routes, de pipe-lines et autres installations servant à l'exploitation des ressources énergétiques, a été soumise au Processus fédéral d'examen des évaluations environnementales.

Le SCFor. a élaboré un programme national sur les pluies acides en vue d'en étudier les incidences sur la productivité forestière, sur le cycle des substances nutritives et autres aspects écologiques.

Certains rapports sur les dépôts de métaux lourds dans les sphagnes des Maritimes, des études en serre sur la dégradation des sols de l'Ontario et des cartes de la végétation et de la sensibilité pédologique de l'Est du Canada, tous ces documents illustrent, sans exception, la grave menace que font peser les pluies acides sur les écosystèmes forestiers. Le Service a publié un manuel servant à reconnaître les symptômes de la pollution atmosphérique affectant la végétation forestière.

L'amélioration de la gestion des forêts

Dans tous les bureaux du SCFor., on a insisté encore davantage sur la recherche en gestion forestière. Au Centre de recherche forestière du Nord, les études sur la sylviculture et sur la physiologie des arbres ont permis de percevoir l'importance grandissante que les gouvernements des provinces des Prairies et l'industrie forestière accordent au reboisement. Au Centre de recherche forestière des Laurentides, on a inauguré un système informatisé d'interprétation des images transmises par satellite. Au Centre de recherche forestière des Maritimes, on a mis en oeuvre un système de classification des sites forestiers du Nouveau-Brunswick, tandis qu'au Centre de recherche forestière de Terre-Neuve, on a créé, dans les environs de North Pond, une zone de recherche et de démonstration sur le reboisement. L'Institut national forestier de Petawawa a accueilli un symposium international de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) sur l'entreposage des semences arboricoles.

La protection des forêts

Dans le centre ouest du Canada, on a effectué une évaluation des conséquences sociales, économiques et écologiques des feux de forêts saisonniers de 1980, année connue comme la plus dévastatrice par le nombre d'incendies, la superficie brûlée et les dépenses encourues pour éteindre les feux.

Un rapport exhaustif sur la tordeuse des bourgeons de l'épinière a été présenté à la Commission royale de Terre-Neuve et du Labrador sur la protection et la gestion des forêts.

Le Centre de recherche forestière des Grands lacs est devenu un centre réputé d'étude sur la maladie hollandaise de l'orme, problème devenu très grave dans les zones urbaines de l'Est du Canada.

La gestion des terres forestières du MDN

L'Institut national forestier de Petawawa s'occupe de la gestion des terres forestières du ministère de la Défense nationale qui, entre Petawawa et Chalk River, s'étendent sur une superficie de 260 kilomètres carrés.

Plus de 700 détenteurs de permis, soit des particuliers qui se procurent du bois de chauffage, soit des bûcherons de métier, ont coupé un total de 133 000 mètres cubes de bois à la base des Forces canadiennes de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. En 1980, l'abattage a donné \$458 000 de revenus.

On a pris des mesures pour accroître la productivité de la forêt canadienne dans le district forestier de Tracadie (200 kilomètres carrés), qui occupe une partie de la base de Chatham. Dans le cadre du programme d'emploi de la main-d'oeuvre locale, des résidents ont fait des éclaircies précommerciaux sur 120 hectares de pin gris. Dans certaines régions, on a échangé des droits de coupe contre des travaux de sylviculture en vue d'accroître le rendement dans l'avenir.

Les ravages, en Alberta, du dendroctone du pin ponderosa

ponderosa

Dans l'Ouest du Canada, on a assisté à la prolifération soudaine du dendroctone, parasite du pin de montagne. Des colonies se sont abattues sur le parc national des lacs Waterton et, dans une moindre mesure, sur les parcs nationaux Yoho et Kootenay. Cette prolifération a eu des conséquences désastreuses sur le pin de conséquences désastreuses sur le pin de Murray et a gravement menacé les réserves forestières domaniales qui couvrent le versant oriental des Montagnes Rocheuses. Un comité groupant des représentants de l'Alberta Forest Service, du B.C. Forest Service et de Parcs Canada a été créé sous la présidence du SCFor. Le comité s'est donné pour tâche d'élaborer un plan d'action visant à limiter les dégâts et à contrôler l'évolution de la situation. Le Centre de recherches forestières du Nord a donné un cours sur le dendroctone aux gardes de Parcs Canada, insistant sur la reconnaissance des dégâts et le cycle biologique de l'insecte.

La classification

Le SCFor. a continué la classification écologique des terres des parcs nationaux de Banff et de Jasper. L'objet de cette classification est de déterminer les limites du sol à différents types d'utilisation et de répertorier les familles végétales. On est parvenu à un nouvel accord avec Parcs Canada pour effectuer la classification écologique des terres des parcs nationaux Glacier, Kootenay et de Mont Revelstoke.

Les évaluations d'impacts écologiques

Le SCFor. a participé à l'évaluation environnementale de plusieurs travaux projetés dans les Territoires du Nord-Ouest, entre autres, la route Liard, le pipe-line Norman Wells, les installations au sol de la Dome Petroleum, l'étude globale des déversements pétroliers et les routes d'accès aux mines Cadillac. Le Service a

aussi participé aux audiences de la Commission d'examen des évaluations environnementales sur le projet de construction du pipe-line Norman Wells. On a de plus répertorié sur place les ressources naturelles de l'île Axel Heiberg et celles de la partie nord de l'île Ellesmere, et on a étudié l'opportunité de transformer l'île Axel Heiberg en parc national.

Le programme de Parcs Canada

Au cours de l'année, les 28 parcs nationaux canadiens ont accueilli plus de 21 millions de visiteurs, ce qui constitue une augmentation de 31 p. 100 sur l'année précédente. Le total des visiteurs des parcs et lieux historiques nationaux a augmenté à 4,3 millions.

Les parcs nationaux

Le réseau canadien des parcs nationaux a pris naissance en 1885 avec la consécration, à cette fin, d'une étendue de 10 milles carrés, à Banff, en Alberta. Il est l'un des plus étendus au monde. L'objectif de Parcs Canada est de créer des parcs nationaux dans chacune des 48 régions naturelles du pays. À l'heure actuelle, on en trouve dans 18 régions.

Les consultations publiques sur la création, dans le Nord, de cinq parcs nationaux et sur l'aménagement, également dans le Nord, d'un site d'intérêt national ont indiqué que, de tous ces projets, c'est le parc sur l'île Ellesmere qui retient d'abord la faveur du public.

Pour la gestion des ressources dans les parcs nationaux, on a mis au point des lignes directrices s'inspirant des principes et objectifs du Processus d'examen des évaluations environnementales (PEEE).

La région de l'Ouest

On a procédé à la restauration de quelques-unes des installations les plus anciennes et les plus utilisées du parc national de Banff; on a ainsi remis en état la promenade de la Bow Valley et amélioré une partie de la promenade Icefields; on a construit de nouvelles installations au camping du mont Tunnel et on a de plus préparé les plans pour la construction du Cave-and-Basin Centennial Centre, destiné à commémorer le centenaire, en 1985, du premier parc national canadien.

Dans le cadre d'un programme régional de travaux de \$12 millions, on a instauré de nouveaux systèmes de traitement des déchets dans les parcs nationaux Glacier et de Banff, et installé un système à énergie solaire pour chauffer les piscines des parcs de Jasper et des lacs Waterton. On a terminé, après six ans de travaux effectués par des ouvriers autochtones, la reconstruction du sentier ardu de la côte ouest, dans le parc national Pacific Rim.

On a proposé un loyer foncier nominal d'un minimum de \$100 et d'un maximum de \$250 par an aux propriétaires d'habitations situées dans des agglomérations domiciliaires des parcs nationaux; cette proposition ne s'adresse toutefois qu'à ceux qui ont accepté de ne louer qu'à des personnes qui, en raison du lieu de leur travail ou pour l'exercice de leur commerce, doivent résider dans l'agglomération où la location est offerte.

La région des Prairies

En août 1980, le Ministre a annoncé que le gouvernement fédéral était prêt à conclure une entente avec la Saskatchewan pour la création du parc national Grasslands dans le Sud-Ouest de la province. M. Roberts a déclaré que les derniers pourparlers porteraient sur la protection des droits des éleveurs et autres résidents, ainsi que sur un programme d'exploration pétrolière et gazière.

On a mis sur pied un comité consultatif groupant des représentants de Parcs Canada et des Territoires du Nord-Ouest, pour concilier les projets de création de parcs nationaux avec les utilisations traditionnelles des terres, les revendications des autochtones et les projets du gouvernement territorial.

Le bâtiment destiné à abriter les services administratifs et d'accueil du parc national Kluane a été inauguré à Haines Junction. Le centre présente une exposition remarquable de l'histoire naturelle et humaine de la région de Kluane, ainsi qu'un programme audio-visuel multi-images qui s'est mérité une récompense internationale.

La région de l'Ontario

On a continué la planification des installations d'accueil au parc national Pukaskwa, sur la rive nord du lac Supérieur. On a approuvé les plans d'un camping pourvu de sanitaires, qui doit être ouvert au public au printemps 1982. La restauration d'envergure du système des canaux du patrimoine s'est poursuivie.

La région du Québec

Au parc national de la Mauricie, on a terminé le revêtement d'une promenade panoramique ainsi que l'aménagement de six haltes routières et de routes dans le voisinage du centre Wapizagonke; au lac Édouard, on a construit des sanitaires pour les visiteurs de jour et ouvert, dans l'arrière-pays, des chemins de portage et autres sentiers, outre l'aménagement de campings rustiques. On a dressé les plans et devis du centre d'accueil de Saint-Jean-des-Piles.

Dans le parc national Forillon, la route Laurencelle, l'accès à la zone du Havre, le parking et les chemins qui sillonnent le camping du Havre, ainsi que le camping et la route menant à Petit-Gaspé, ont été asphaltés. On a apporté des améliorations aux installations existantes pour offrir un meilleur service aux visiteurs.

La région de l'Atlantique

Les professeurs Gérard La Forest, c.r., et Muriel Roy ont été chargés d'étudier les conséquences sociales et économiques, sur la vie des anciens résidents, de la création du parc national Kouchibouguac, ainsi que la procédure d'expropriation et l'équité des indemnités offertes. Les enquêteurs devront proposer des mesures pour répondre aux doléances formulées.

Les parcs et lieux historiques nationaux

23

Les parcs et lieux historiques nationaux du Canada sont consacrés à la mémoire des personnes, des lieux et des événements qui, sur l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, ont été reconnus par le Ministre comme ayant marqué l'histoire de notre pays.

La commission des lieux et monuments historiques du Canada

Un président et quatre nouveaux membres ont été nommés à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui compte 17 membres.

Le nouveau président est le professeur J.M.S. Careless, professeur d'histoire à l'université de Toronto, qui représente l'Ontario à la Commission depuis 1972. Le professeur Careless succède à Leslie Harris, de Saint-Jean (Terre-Neuve), qui était président par intérim depuis 1978.

Les nouveaux membres sont : Jean Daigle, du Nouveau-Brunswick, professeur d'histoire et de géographie à l'université de Moncton, qui a beaucoup écrit sur l'histoire de l'Acadie et le peuple acadien; Noël Bélanger, du Québec, directeur du département d'histoire de l'université du Québec à Rimouski et fondateur de la Société d'histoire du bas Saint-Laurent; Edward H. Storey, de l'Ontario, professeur de récréologie à l'université d'Ottawa, très vivement intéressé aux lieux historiques comme ressources récréatives; et Richard Grover, du Manitoba, directeur du département des sciences sociales du St Paul's High School, de Winnipeg, où il enseigne l'histoire du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

La commémoration de John Diefenbaker

Le Ministre a accepté, comme le recommandait la Commission, l'érection, à Prince-Albert (Saskatchewan), d'un monument à la mémoire de l'ancien Premier ministre John Diefenbaker. On sait que ce dernier s'est identifié de très près à cette communauté pendant plus de 50 ans. Le Ministre a également agréé la suggestion de nommer un édifice approprié du gouvernement fédéral, à Ottawa, "Édifice Diefenbaker".

La région de l'Ouest

On a dévoilé, face à la mer, un monument dédié au capitaine George Vancouver, dans la ville du même nom, et une plaque évoquant la mémoire de John Hamilton Gray, l'un des Pères de la Confédération, à Victoria. Une cérémonie a marqué l'intérêt historique de la passe du Cheval-qui-rue dans le parc national Yoho.

La région des Prairies

Dans le nouveau centre d'accueil du parc national historique de Lower Fort Garry, on peut voir une exposition qui retrace le rôle historique du fort et assister à une projection de diapositives qui s'est mérité une récompense, "Window on the Fur Trade".

Le site historique national de la maison Riel a été inauguré à Saint-Vital, dans la banlieue de Winnipeg, pour commémorer le rôle du patriote dans l'histoire de l'Ouest canadien.

La région de l'Ontario

Le Gouverneur général, le très honorable Edward Schreyer, était présent aux cérémonies annuelles du Jour des Loyalistes dans le parc national historique du fort Wellington, à Prescott. Il a pu assister à une reconstitution de la bataille entre les troupes d'invasion des américaines et les défenseurs britanniques.

La région du Québec

Une partie du montant de \$1,5 million consacré à la réfection des fortifications de Québec a permis d'achever les travaux sur le demi-bastion de la Potasse, d'installer un système d'éclairage le long de la promenade des Gouverneurs et d'effectuer d'importants travaux d'embellissement sur la Terrasse Dufferin. On a exécuté des fouilles archéologiques sur l'emplacement de la terrasse Dufferin, du demi-bastion de la Potasse et de la poudrière de l'Esplanade.

Des arrangements ont été pris pour emprunter la maquette de la ville de Québec (celle construite par Jean-Baptiste Duberger et John By entre 1806 et 1808) au Musée national de l'homme et l'installer au Centre d'interprétation du parc de l'Artillerie.

Les plans d'ensemble des Forges du Saint-Maurice et du fort Chambly ont été approuvés. On a tenu des audiences publiques au sujet des fortifications de Québec et de la maison Saint-Laurent.

Les canaux de Carillon, de Chambly, de Sainte-Anne et de Saint-Ours ont été réparés. On a achevé la promenade Père-Marquette et la piste cyclable le long du canal Lachine.

La région de l'Atlantique

On a annoncé la mise en oeuvre d'un programme de \$2 millions destiné à améliorer les installations d'accueil du parc national historique du cap Spear. Ce cap constitue la pointe de terre la plus à l'est de l'Amérique du Nord. Parmi les améliorations qui doivent être apportées à ce site, où l'on trouve un phare construit en 1835, on compte des aires de pique-nique, des sentiers de marche accessibles par fauteuils roulants et des aires de stationnement.

En vertu d'accords de coopération conclus avec quatre sociétés sans but lucratif, Parcs Canada fournira à celles-ci les fonds initiaux pour exécuter des travaux au parc national historique de Louisbourg, à la citadelle d'Halifax, à cinq parcs historiques nationaux de Terre-Neuve et au parc national des Hautes Terres du Cap-Breton. Les associations de coopération s'occupent notamment d'offrir des articles en vente aux visiteurs; les recettes tirées de cette vente sont utilisées pour étendre les services offerts au public.

Les accords sur la récréation et la conservation

25

Les accords sur la récréation et la conservation (ARC) sont négociés avec les provinces, les territoires, les organismes publics et les particuliers en vue de partager et de protéger les ressources exceptionnelles du patrimoine national.

Les canaux historiques

Parcs Canada gère neuf canaux historiques en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.

Le canal Lachine, à Montréal, a été de nouveau ouvert à la navigation de plaisance non motorisée.

Des travaux importants ont été effectués à Kingston Mills, à Jones Falls et à Merrickville sur le canal Rideau. On a tenu des audiences publiques sur la restauration du canal de Sault Sainte-Marie et de la voie navigable Trent-Severn. On a également fait une étude sur le rôle récréatif du canal Rideau dans la région d'Ottawa.

Le réseau des rivières du patrimoine

Depuis l'automne 1978, Parcs Canada a été l'artisan principal, avec les provinces et territoires, de l'implantation d'un système pour protéger les rivières ayant une valeur naturelle, historique ou récréative exceptionnelle. En mars 1980, un groupe d'étude, composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, s'est réuni pour mettre au point le système envisagé.

Les rivières du patrimoine de la Saskatchewan

On est à négocier avec la Saskatchewan un régime d'interprétation et de protection des ressources et des rivières du patrimoine situées à quelque 100 km au nord de Saskatoon.

Le couloir de la rivière Rouge

Après une série d'audiences publiques, on a publié, à Winnipeg, un plan d'aménagement du couloir historique de la rivière Rouge.

L'anniversaire du canal Rideau

Pour la célébration, en 1982, du 150^e anniversaire de l'ouverture du canal Rideau, on prévoit, entre autres, reconstituer le voyage en bateau à vapeur du colonel John By, de Kingston à Ottawa.

Une remise de récompenses pour bravoure

Deux employés du canal Rideau, Gerald Covell, fils, et Laurence Agnew, ont été décorés pour le courage dont ils ont fait preuve en portant secours à deux personnes qui, sans savoir nager, avaient dû sauter de leur embarcation en feu. Covell a reçu la médaille

de bravoure du Gouverneur général. Les deux hommes ont par ailleurs été décorés de l'Ordre du mérite du gouvernement du Canada.

Les relations internationales

Le site des schistes Burgess est devenu le cinquième site canadien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Les schistes Burgess, situés dans le parc national Yoho (Colombie-Britannique), contiennent les restes fossilisés de plus de 120 espèces.

Le parc provincial des Dinosaurés, en Alberta, le parc national Kluane, au Yukon, le parc national Nahanni, dans les Territoires du Nord-Ouest, et le parc historique national de l'Anse-aux-Meadows, à Terre-Neuve, sont les autres sites canadiens que l'Unesco a jugés d'une importance mondiale exceptionnelle.

La Convention sur le patrimoine mondial, de l'Unesco, à laquelle adhèrent plus de 50 pays, proclame que le patrimoine naturel et culturel du monde doit être reconnu, protégé et conservé pour les générations futures. Les pyramides de Gizeh, en Égypte, la cathédrale de Chartres, en France, les îles Galapagos, en Équateur, et le parc national Yellowstone, aux États-Unis, figurent parmi quelque 85 sites du patrimoine mondial classés comme tels en vertu de la Convention.

Les ambassadeurs de quatre pays scandinaves ont assisté à la cérémonie qui a consacré le parc national historique de l'Anse-aux-Meadows, situé à la fine extrémité nord-ouest de Terre-Neuve, comme site du patrimoine mondial. Dans ce même parc, on a construit et ouvert au public trois répliques de huttes de terre vikings, à proximité des ruines archéologiques de l'unique établissement viking authentifié en Amérique du Nord.

À Washington, l'ambassadeur du Canada, M. Peter Towe, a remis à M. Melville Bell Grosvenor la médaille du patrimoine national de Parcs Canada. Cette médaille a été remise à M. Bell Grosvenor en reconnaissance des généreuses contributions de la famille Bell à l'aménagement du parc national historique Sir Alexander Graham Bell, à Baddeck (Nouvelle-Écosse).

Le 15^e séminaire international sur les parcs nationaux, qui s'est tenu au parc national Jasper, en Alberta, a fait l'objet de plus de 100 demandes d'inscription pour un nombre de participants limité à 35. Ce séminaire a connu un succès sans précédent. Suite à la conférence, les participants ont visité plusieurs parcs nationaux aux États-Unis. Depuis 1965, ce séminaire a accueilli 491 protagonistes de la conservation en provenance de 94 pays.

On a organisé, dans les parcs nationaux et dans les parcs

historiques nationaux du Canada, des séances d'études au profit de visiteurs éminents, venus, entre autres, de France, d'Allemagne, du Japon, d'Irlande, d'Afrique et d'Australie.

Parcs Canada a été l'hôte de la rencontre annuelle bilatérale du comité Canada - France et de celle du comité Canada - États-Unis sur les parcs nationaux.

Parcs Canada a maintenu son appui au Centre international pour la préservation et la restauration de la propriété culturelle (le Centre est situé à Rome), au programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère, au Conseil international des monuments et des sites et à l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

La conférence nationale des directeurs

La troisième conférence nationale biennale des directeurs et cadres supérieurs de Parcs Canada s'est tenue au début de novembre. Cette conférence avait pour thème : savoir s'accommoder des contraintes budgétaires en améliorant la gestion.

Le programme de l'Administration

Le Service des finances, du personnel et de l'administration

Le Service des finances, du personnel et de l'administration est le conseiller du Ministère sur la politique à suivre en ce qui a trait aux questions financières, au personnel, à l'informatique, à la statistique appliquée, à l'organisation, aux systèmes, à l'administration générale et à toute une gamme de services prodigués à l'ensemble du Ministère. Il veille également à ce que celui-ci se conforme aux exigences du Parlement et des organismes centraux au chapitre des lois, des règlements et des méthodes administratives.

Le PPCG

Le Service a pris certaines mesures découlant de l'étude Perfectionnement des pratiques et contrôle de gestion (PPCG), réalisée en 1979 par le Bureau du Contrôleur général. Le PPCG constitue une approche plus systématique à la planification. Il devrait permettre d'améliorer la planification opérationnelle à long terme, de resserrer l'imputabilité gestionnelle et de refléter plus directement le rapport ressources utilisées et résultats obtenus. La création d'un cadre d'évaluation des programmes du Ministère a été approuvée en vue de pouvoir notifier aux gestionnaires le degré d'efficacité de leurs programmes et leur prodiguer, en même temps, des conseils appropriés.

La bureautique

En juin 1980, on a approuvé un plan à long terme d'informatisation du Ministère. La réalisation de ce plan, notamment par le recours au traitement électronique des données (EDP), doit se faire en trois étapes. La première étape s'est réalisée au cours du dernier trimestre de l'année 1980-1981.

La Direction de la vérification

La Direction de la vérification interne examine et évalue, de façon autonome, les méthodes financières, administratives et de contrôle gestionnel du Ministère. Au cours de l'année 1980-1981, 23 accords financiers, 11 ententes fédérales-provinciales sur des programmes à frais partagés et sept importants baux de concession ont été vérifiés. De plus, le personnel du programme de vérification des opérations a fait l'examen de 11 centres de responsabilité importants et de cinq domaines fonctionnels de gestion.

Un programme de formation et de perfectionnement en gestion financière a été mis sur pied au cours de l'année. Son objet est d'améliorer la qualité de la gestion financière tant au niveau des gestionnaires de programme que des spécialistes.

On a élaboré et testé avec soin un nouveau système automatisé de gestion financière et de comptabilité. Il sera mis en service au cours de l'année 1981-1982.

Des études sont en cours à la Direction des services de gestion en vue de l'implantation de systèmes automatisés dans les bureaux. Un nouveau centre de distribution des publications du Ministère a été mis sur pied; il commencera à fonctionner en 1981. On a mis au point des systèmes et méthodes pour rendre plus efficace la gestion des télécommunications, y compris celle des instruments et supports qui s'y rapportent.

Un important programme d'entretien préventif a été mis en place pour les bâtiments et installations du Ministère. Le programme de conservation de l'énergie a encore obtenu beaucoup de succès; il a permis de réaliser des économies d'environ \$2 millions par rapport à l'année témoin 1975-1976.

La Direction des services de bibliothèque a publié une bibliographie sélective des politiques et méthodes administratives du Ministère à l'intention des gestionnaires de services et des scientifiques.

Les changements organisationnels nécessités par l'intégration de Parcs Canada à Environnement Canada sont maintenant chose faite. On a unifié les bureaux régionaux du personnel en vue d'uniformiser les services au personnel à travers le pays.

La Direction du personnel

La Direction générale du personnel a travaillé à l'intégration de ses politiques et programmes au processus de planification du Ministère. On a effectué une étude des besoins en formation gestionnelle et un programme de formation à la gestion, basé sur cette étude, sera présenté à la Direction au début de l'année prochaine. Par ailleurs, on a mis au point un programme type de développement de carrière à l'intention des directeurs des parcs nationaux.

Le programme de l'Administration

Le Bureau du conseiller scientifique

Le conseiller scientifique a pour fonction d'informer le Ministre et les cadres supérieurs sur l'état et le développement des connaissances scientifiques en ce qui a trait aux aspects qui touchent tout particulièrement le Ministère. Il est également chargé de maintenir des relations étroites avec les autres organismes scientifiques gouvernementaux ainsi qu'avec la communauté scientifique en général.

En 1980-1981, les activités du conseiller ont porté principalement sur les questions énergétiques, plus spécialement sur la recherche et le développement, l'énergie nucléaire et les effets de la radioactivité sur l'environnement, les énergies renouvelables, la fusion nucléaire et les carburants synthétiques. Il s'est également employé à l'étude des effets écologiques à long terme, notamment sur le climat, les ressources en eau, l'environnement nordique et les océans, des politiques énergétiques projetées.

Le Bureau du conseiller scientifique s'est ainsi appliqué à mettre au point des principes de gestion de l'environnement nordique, ainsi qu'à trouver des voies et moyens qui permettraient au Ministère de s'acquitter pleinement de ses responsabilités touchant la partie septentrionale du territoire canadien et les zones maritimes de l'Arctique. Il s'est également intéressé au problème des changements et de l'oscillation climatiques suscités par l'activité humaine, ainsi qu'aux effets sociaux de la planification environnementale.

Le Bureau a dû, en outre, se consacrer à l'étude de nouvelles questions ou, tout au moins, tenir le Ministère au courant de l'évolution dans certains domaines. Parmi ces questions, il y a les problèmes entourant la légalité de la production commerciale de nouvelles formes de vie, les politiques destinées à accroître l'intérêt du public à la science et les effets des champs électromagnétiques à haut voltage sur les processus biophysiques.

Le programme de l'Administration

Le Service de planification du Ministère

Le Service de planification du Ministère regroupe la Direction générale de la planification et de l'évaluation, la Direction générale des politiques et la Direction générale des affaires intergouvernementales. Ce Service qui relève directement du sous-ministre adjoint principal, est chargé de planifier, d'évaluer et d'élaborer les politiques ministérielles. Il voit aussi aux affaires intergouvernementales et à certaines relations officielles avec d'autres ministères. Il travaille en collaboration étroite avec le Conseiller en sciences et avec les directeurs généraux régionaux, ainsi qu'avec l'administration centrale des Services.

La planification et l'évaluation

La Direction de la planification conçoit et administre les processus de planification du Ministère, coordonne le suivi du Ministère aux propositions non sollicitées se rapportant à la science et à la technologie et il prépare de plus, en collaboration avec la Direction générale des finances, les prévisions de programmes annuelles.

La Direction de l'évaluation, de concert avec les Services, a entrepris d'évaluer, sur une période de cinq ans, tous les programmes du Ministère. Pour donner suite à l'étude du Contrôleur général sur le perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG), le Ministère a approuvé de nouveaux systèmes de planification et de budgétisation.

Les politiques

Avec l'aide des Services, la Direction générale des politiques a analysé les conséquences éventuelles, sur l'environnement, des modes de production et d'utilisation des nouvelles formes d'énergie; elle a soumis un mémoire à ce sujet au Comité parlementaire sur les énergies de remplacement du pétrole.

La Direction a surveillé divers projets se déroulant au nord du 60^e parallèle pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences écologiques fondamentales.

On a dressé un plan pour améliorer les travaux scientifiques et techniques du Ministère. Pour en faciliter la réalisation, on a préparé un rapport sur la recherche et le développement dans le domaine de l'environnement.

La Direction a élaboré un plan de rapports périodiques à la population canadienne sur l'état de l'environnement, ainsi qu'à la communauté mondiale avec le concours d'organismes internationaux, tels l'OCDE.

On a formulé la politique ministérielle de consultation et d'accès à l'information. Cette politique servira de base aux consultations que tiendra dorénavant le Ministère.

On a de nouveau libéré des fonds pour la recherche et le développement industriels de techniques de réduction des polluants.

La Direction a retenu les services d'experts-conseils pour évaluer les conséquences, pour le Canada, du Global 2000 Report to the President, publié aux États-Unis au cours de 1980. Ce rapport prévoit, dans une perspective de planification à long terme, les changements démographiques probables à l'échelle mondiale ainsi que l'évolution des ressources naturelles et de l'état de l'environnement d'ici la fin du siècle.

Dans le cadre de ses travaux réguliers, la Direction générale des politiques a donné des conseils stratégiques au Sous-ministre et au Sous-ministre adjoint principal ainsi qu'à la haute direction, en vue des réunions du Comité des sous-ministres pour le développement économique et du Comité des sous-ministres pour le développement social. Elle a également documenté et conseillé le Ministre en vue de sa participation au comité du Cabinet sur le développement économique et à celui sur le développement social.

Les affaires intergouvernementales

Bon nombre de problèmes relatifs à l'environnement ou aux ressources naturelles débordent les juridictions politiques. La consultation et les négociations entre gouvernements sont, par conséquent, d'une importance capitale. En plus de conseiller les cadres supérieurs sur les stratégies touchant l'environnement et les ressources renouvelables, la Direction générale participe aux négociations et colloques intergouvernementaux.

Parmi les tâches les plus importantes entreprises par la Direction générale au cours de 1980-1981, il y a l'organisation d'un séminaire sur les changements et l'oscillation climatiques, ainsi que des études sur la gestion des déchets dangereux, les substances toxiques, la gestion des oiseaux aquatiques migrateurs et le financement de la recherche forestière. La Direction a de plus coordonné la participation du gouvernement fédéral aux travaux du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement, y compris la réunion annuelle de 1980.

La Direction générale a participé à plusieurs réunions et discussions entre le Canada et les États-Unis sur diverses questions environnementales : les pluies acides, le projet Garrison, la qualité et le débit de l'eau des Grands lacs et les problèmes dus aux crues de la rivière Skagit. Grâce à l'établissement d'un réseau de collecte des données, on est en mesure de mieux comprendre la cause des crues des rivières Poplar et Flathead.

Les cadres de la Direction générale ont représenté le Ministère aux travaux de certaines agences internationales dont ceux, notamment, du Programme des Nations unies pour l'environnement, de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, du Comité de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économique, du Comité de l'Otan sur les défis de la société moderne et de la Commission des communautés européennes.

Elle s'est également intéressée à des travaux internationaux fort diversifiés : Convention européenne sur la pollution atmosphérique transfrontalière; projet EARTHWATCH sur la qualité de l'eau; évaluation du service de référence informatisé INFOTERRA; évolution de la couche d'ozone; ateliers sur les métaux non ferreux et la protection de la nappe phréatique; uniformisation de la législation sur les produits chimiques; recherche de techniques de pointe pour le traitement des eaux usées; recherche climatologique; évaluation écologique comparative des nouvelles formes d'énergie; traitement et mise au rebut des déchets dangereux et conséquences de l'activité humaine sur la stratosphère.

L'information

La Direction générale de l'information

Deux préoccupations majeures ont surtout guidé les efforts et la pensée de la Direction de l'information : le besoin d'intégrer la consultation du public au processus décisionnel du Ministère et la question des pluies acides.

La consultation du public ne devait s'insérer officiellement dans les politiques du Ministère qu'au cours de l'année financière 1981-1982. Néanmoins, l'engagement à la consultation s'est reflété dans le travail de la Direction générale de l'information tout au long de l'année. On a procédé, au début de l'année, à la réorganisation de cette dernière, afin de lui permettre de mieux assumer ses nouvelles responsabilités et afin qu'elle puisse fournir des renseignements fiables aux gestionnaires sur les attitudes et la perception du public vis-à-vis des questions environnementales. L'année 1980-1981 a donc été marquée par une ouverture significative du Ministère à la participation du public et plusieurs projets de la Direction générale ont contribué à favoriser cette orientation.

Cette accentuation de l'aspect consultatif s'est manifestée par la publication de deux nouvelles revues bimestrielles, le Bulletin du citoyen et Environnement à la une. De plus, vers la fin de l'année, on était à préparer un guide pour aider le citoyen à s'orienter face au Ministère. Le plan de ce guide se faisait en consultation avec les groupes environnementaux et les responsables des bureaux régionaux d'Environnement Canada.

La Direction générale s'est préoccupée d'autres questions ministérielles d'importance, notamment celles de l'énergie et, cela va de soi, de l'environnement, du développement du Nord, de la réévaluation des ressources forestières et de leur gestion au Canada, ainsi que de la prise de conscience croissante du besoin de contrôle des substances dangereuses et toxiques. Cependant, les problèmes causés par les pluies acides ont continué à retenir principalement l'attention.

À cet égard, on a entrepris une importante campagne d'information auprès du public canadien et de ses représentants, ainsi qu'auprès de ceux qui sont susceptibles d'influer sur l'opinion publique et les politiques aux États-Unis. La publication d'une brochure prestigieuse, L'odyssée des pluies acides/Downwind: The Acid Rain Story, a dominé cette campagne. S'y sont greffés des douzaines de discours, tant aux États-Unis qu'au Canada, du Ministre, des sous-ministres adjoints, du secrétaire parlementaire du Ministre et autres intervenants, ainsi qu'une exposition sur les pluies acides. Celle-ci a été présentée à de vastes auditoires,

notamment aux participants au congrès, tenu à Toronto en janvier 1981, de l'American Association for the Advancement of Science, aux milliers de visiteurs de l'Exposition de Québec et aux participants à de nombreux autres congrès dans diverses villes canadiennes et américaines. Près d'un million d'autres articles d'information (macarons, feuillets et auto-collants) ont de plus été distribués aux postes frontières canado-américains, dans les parcs nationaux et ailleurs.

La Direction a néanmoins continué, l'année durant, à fournir ses services réguliers au public et aux media : communiqués de presse, discours, coupures de presse, collecte et analyse de l'information diffusée par les media.

Le Service de la protection de l'environnement

Pour permettre au public canadien de mieux comprendre les problèmes que posent les déchets dangereux et illustrer, en même temps, le besoin d'endroits et d'installations pour leur traitement ou leur mise au rebut, le SPE a publié une brochure sur cette question. On a aussi publié des précis et des feuillets d'information sur les urgences environnementales, ainsi que sur les contaminants, tels les chlorofluorocarbones. Un autre précis publié porte sur la formation en matière d'assainissement des eaux.

Une exposition dramatisant les causes et effets des pluies acides sur l'environnement nord-américain a été préparée pour présentation au congrès de l'Association pour la lutte contre la pollution atmosphérique, tenu à Montréal, et, par la suite, à de vastes auditoriums dans différentes villes canadiennes et américaines.

Plusieurs banques de données ont été créées ou mises à jour à l'intérieur du SPE. Le Système national automatisé d'information sur les effluents (WATENIS) a été enrichie de données sur les effluents municipaux et industriels. Au terme de la Loi sur le contrôle de l'immersion des déchets en mer, on a créé une banque pour entreposer et traiter l'information sur les activités d'immersion. Une autre banque, appelée "C-CUBE", a été créée pour emmagasiner des données sur les produits chimiques commerciaux d'origine canadienne. On y retrouve les appellations commerciales, les types d'utilisation et les noms des sociétés associées à certain produits particuliers.

La Direction générale de l'assainissement de l'air a publié 26 rapports techniques.

En collaboration avec la Fédération de lutte contre la pollution des eaux, la Direction générale de la pollution des eaux a publié des manuels de formation et préparé du matériel audiovisuel, dans les deux langues, à l'intention des opérateurs d'usines d'épuration des eaux. La Direction a également publié 33 rapports techniques et fourni un certain nombre d'articles aux revues scientifiques.

À la Direction générale du contrôle des incidences environnementales, la publication d'un rapport détaillé sur la présence des chlorophénols dans l'environnement a particulièrement retenu l'attention; il en a été de même d'une bibliographie sur la pollution par le pétrole, qui servira à élaborer des lignes directrices sur les substances dispersives, et d'un guide de "bon emploi" des BPC dans les appareils électriques.

Le comité de révision des BPC a présenté son deuxième rapport au Ministre, dans lequel il recommande de modifier la Loi sur les contaminants de l'environnement. Des bulletins bi-mensuels ont été publiés sur la technologie de nettoyage des déversements et sur la gestion des déchets.

Le Service de l'environnement atmosphérique

La pochette d'information du SEA, Découvrons la météo, a été publiée et le ministère des Approvisionnement et Services en fera la distribution aux bureaux régionaux pour diffusion dans les écoles primaires et secondaires ainsi qu'au public. L'objet de cette pochette est de sensibiliser les Canadiens aux questions météorologiques en leur permettant de les mieux comprendre, et de les aider à percevoir plus clairement le rôle du SEA.

Des brochures sur le service Radio-météo ont été publiées pour distribution aux usagers des principaux centres, tels Montréal et Vancouver, ainsi que pour l'ouverture de la nouvelle station d'Edmonton. Ces brochures expliquent le rôle de Radio-météo et les objectifs visés.

Eu égard au programme TADPA, le SEA a servi d'interlocuteur à la presse lors de la publication du Rapport du groupe consultatif de recherche bilatérale Canada - États-Unis sur le TADPA; il a de plus préparé et distribué deux bulletins sur cet important programme.

Le Service de la conservation de l'environnement

La Direction générale des terres a publié Pour la sauvegarde de nos terres, version française de la brochure For Land's Sake, ainsi qu'un feuillet de promotion de Les terres de choix du Canada. On a aussi publié, en français et en anglais, une brochure expliquant la politique fédérale d'utilisation des terres et une autre décrivant le travail de la Direction générale des terres.

Une brochure intitulée Aperçu de nos eaux a été publiée pour le compte de la Direction générale des eaux intérieures.

Le Service canadien de la faune (SCF) a publié Les milieux humides, la deuxième d'une série de publications interprétatives des habitats fauniques du Canada.

Un film intitulé Floods: the Needless Hazard, a été produit pour le compte de la Direction générale des eaux intérieures. La production de la version française était en cours.

Une séquence cinématographique sur la grue blanche d'Amérique est venue s'ajouter à la série de messages télévisés La faune de l'arrière-pays.

Le Service canadien des forêts

Après examen, à l'échelle du pays, des activités d'information d'autres organismes, le SCFor. a élaboré un nouveau programme destiné à sensibiliser le public au besoin de régénération forestière et à lui permettre de le mieux comprendre. En collaboration avec l'Ontario et l'Office national du film, le SCFor. a parrainé la production du film The Forest in Crisis. Durant l'année, le sous-ministre adjoint, le Ministre et son secrétaire

parlementaire ont donné plusieurs conférences sur le rôle du gouvernement fédéral en foresterie et sur l'urgence de passer à l'action en matière de régénération forestière.

On a présenté une exposition sur l'ENFOR (Énergie de la forêt) à l'exposition nationale canadienne de Toronto et à l'exposition énergétique de Saskatoon. Deux numéros du bulletin ENFOR ont été publiés et on a également produit un diaporama sur ce programme.

Plusieurs nouvelles publications on vu le jour. Le troisième livre de la série sur les insectes, Insectes du mélèze, du thuya et du genévrier de l'Est du Canada, de A.H. Rose et O.H. Lindquist, a été publié et on peut se le procurer en s'adressant à Approvisionnement et Services Canada. Une nouvelle publication bimestrielle de l'administration centrale du SCFor., Digest des rapports d'information, fournit des résumés français et anglais de tous les rapports publiés par les instituts et centres de recherche du SCFor.

Publié depuis 30 ans, le bulletin Revue bimestrielle de recherches a été révisé et sera désormais publié trimestriellement sous le titre Revue de recherches du Service canadien des forêts.

La publication du bulletin bimestriel CANUSA, qui porte sur le programme Canada - États-Unis sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette, s'est poursuivie. Cette publication atteint 1 500 lecteurs.

Parcs Canada

Les deux premières brochures d'une série de guides sur les parcs nationaux ont été publiées. Il s'agit de Parcs nationaux - un mini-guide et de Camping - le camping dans les parcs nationaux du Canada.

Regards sur les parcs, bulletin bimestriel portant sur les politiques et activités de Parcs Canada, a été distribué aux organismes de conservation et autres personnes intéressées à travers tout le pays.

Parmi les publications régulières de recherches historiques, Parcs Canada a publié les numéros 132 à 154 du Bulletin de recherche, les numéros 23, 24 et 25 des Sites historiques canadiens - Cahiers d'archéologie et d'histoire, et 11 numéros de la revue Histoire et archéologie.

Une exposition sur les parcs nationaux, les lieux historiques et les canaux du patrimoine a été présentée à l'inauguration de l'Édifice fédéral, à Calgary, au Salon du plein air, à Hull, et à d'autres événements spéciaux à travers le pays. Une autre exposition de Parcs Canada, portant, cette fois, sur les sites canadiens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, a été présentée à la réunion, tenue à Paris en septembre 1980, du Comité sur le patrimoine mondial de l'UNESCO; elle fait l'objet, depuis, d'une tournée internationale.

On a distribué à toutes les stations de télévision à travers le pays six messages d'intérêt public, dont trois sur le parc national Kluane (Yukon) et trois sur le parc national Auyuittug Auyuittuq (T.-du-N.-O.). Un court métrage de sept minutes sur ce dernier parc a été produit pour présentation dans les salles de cinéma.

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

Ce fut une année active pour le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE), qui administre le processus d'examen des évaluations environnementales (PEEE) pour le ministre de l'Environnement.

La commission des évaluations environnementales qui a étudié les plans pour la construction d'une raffinerie d'uranium près de Warman (Saskatchewan), n'a pu avaliser le projet. Bien que le processus de raffinage prévu ait été considéré comme acceptable et les conséquences écologiques possibles comme étant sans gravité, des ambiguïtés subsistaient quant aux répercussions sociales éventuelles sur les résidants de la région.

Le projet-pilote de l'Arctique, prévoyant la production de gaz sur l'île Melville, sa liquéfaction et son transport vers le sud au moyen de deux navires-citernes brise-glace, a été jugé écologiquement acceptable. Le mode de transport du gaz a été ratifié, sous réserve de la création d'un poste de contrôle par le ministre des Transports, question de s'assurer du respect des normes de navigation et de superviser le transport tout au long de l'année, ainsi que de la formation d'un comité consultatif par le ministre de l'Environnement et celui des Pêches et des Océans. Le ministre des Transports et celui des Affaires indiennes et du Nord ont tous deux fait connaître leur intention de donner suite aux recommandations de la commission.

L'examen de la commission n'a porté que sur la zone située au nord du 60^e parallèle. L'examen de la section méridionale du projet porte sur deux sites précis : Gros Cacouna, sur la rive sud du Saint-Laurent, et Melford Point, dans le détroit de Canso (N.-E). Les évaluations relatives à ces sites sont faites respectivement par le Québec et la Nouvelle-Écosse avec la participation du gouvernement fédéral.

Un projet d'installation hydro-électrique sur le cours inférieur du fleuve Churchill, au Labrador, a été accepté, sous réserve toutefois de conditions particulières ayant pour objet d'atténuer ou de contrebalancer certains effets sociaux et écologiques. On a également émis des recommandations sur la récupération du bois, le tracé des lignes de transmission et l'orientation du développement industriel appelé à s'ensuire.

La commission chargée de l'examen des évaluations environnementales relatives au projet d'expansion du champ pétrolifère, à Norman Wells, et de construction d'un pipe-line dans la vallée du fleuve MacKenzie, a remis son rapport au Ministre en janvier 1981. Elle a conclu à la possibilité d'accepter le projet, mais seulement si de plus amples informations lui sont fournies. Elle a de plus suggéré que les gouvernements fédéral et territoriaux mettent sur pied des programmes destinés à atténuer les répercussions sociales et écologiques. Elle a insisté pour que l'approbation du projet soit reportée au moins jusqu'à 1982 afin qu'on puisse, d'ici là, donner suite à ses recommandations.

On a entrepris de préparer un énoncé des incidences environnementales (EIE) sur la deuxième phase du projet d'amélioration de la route transcanadienne dans le parc national Banff. Cet énoncé, qui porte sur la section passant à proximité de Banff, devrait être prêt au cours de l'année prochaine. Le projet d'amélioration

relève du ministère des Travaux publics.

La commission chargée de l'examen des évaluations environnementales en rapport avec le gazoduc de l'Alaska, était sur le point de recevoir des informations complémentaires. On s'attend à ce qu'elle reprenne ses travaux dans le courant de l'été 1981. Le projet de gazoduc de l'Alaska consiste en la construction d'un pipe-line de 818 km, par lequel le gaz naturel de l'Alaska serait acheminé vers les autres États des États-Unis à travers le Yukon.

La commission chargée d'étudier les évaluations environnementales relatives au programme de forages d'exploration dans la baie de Baffin, tiendra des audiences publiques après que le ministère des Affaires indiennes et du Nord aura terminé son étude régionale sur le détroit de Lancaster. Cette étude avait été recommandée par une commission précédente.

Trois nouvelles commissions ont été formées au cours de l'année. La première a pour mandat d'étudier le projet de lotissement, soumis par une bande indienne, pour la construction de 350 maisons au bord du lac Shoal, lac où la ville de Winnipeg puise son eau. Le lac Shoal est situé à la frontière du Manitoba et de l'Ontario.

Une deuxième commission a été formée pour étudier les effets éventuels de la production pétrolière dans le Nord-Est des Grands Bancs de Terre-Neuve. Le promoteur estime que son EIE sera prêt pour présentation à la commission au plus tard au printemps de 1982.

La troisième commission a été constituée en vue d'évaluer le projet d'un consortium de sociétés pétrolières, qui désire entreprendre l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort et effectuer le transport du gaz et du pétrole vers les marchés du Sud.

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement (CCCE) se compose de membres indépendants choisis dans les milieux scientifique et universitaire et dans le monde des affaires. Ils sont nommés par le Ministre et ont pour tâche de le conseiller sur toutes les questions qu'il peut leur soumettre. Le Conseil fait rapport au Ministre sur l'état de l'environnement et les dangers écologiques, sur les priorités qui requièrent l'action du gouvernement fédéral et sur l'efficacité du ministère de l'Environnement dans l'accomplissement de son mandat de préserver et d'améliorer la qualité du milieu.

En 1980-1981, le Conseil s'est réuni sept fois. Parmi les questions à l'ordre du jour et qui ont fait l'objet de recommandations au Ministre, on relève notamment les suivantes : révision du processus des évaluations environnementales; établissement de réserves écologiques; élaboration d'une politique forestière; gestion des produits toxiques; construction de routes et de pipelines dans le Nord; participation du public aux décisions qui touchent l'environnement; gestion des parcs nationaux et examen de la politique scientifique du Ministère.

Deux études importantes ont progressé notablement, l'une traitant de l'effet des pesticides sur l'environnement et l'autre, de la gestion de la faune dans le Nord. Les résultats de ces études seront publiés.

Le président du Conseil s'est rendu à Washington, D.C., pour s'entretenir avec les membres du U.S. Council of Environmental Quality. On a débattu diverses questions d'intérêt commun, notamment le problème des pluies acides et la réglementation de l'exploitation des gisements pétroliers off-shore.

Résumé des états financiers

41

Programmes ministriels - par activité

<u>Programme des Services de l'environnement</u>	(\$ 000)
Service de la protection de l'environnement	\$ 35 611
Service de l'environnement atmosphérique	116 847
Service de la conservation de l'environnement	83 544
Service canadien des forêts	48 341
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux (RAS)	18 924
Revenus à valoir sur le crédit	<u>(18 156)</u>

Coût total du programme \$285 111

Programme de Parcs Canada

Administration	\$ 24 258
Parcs nationaux	117 987
Parcs et sites historiques nationaux	41 491
Accords sur la récréation et la conservation	25 132
Cotisations aux RAS	<u>11 849</u>

Coût total du programme \$220 717

Programme de l'Administration

Administration	\$ 25 228
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	<u>1 462</u>

Coût du programme \$ 26 690

Coût total des programmes \$532 518

Résumé des états financiers du Ministère

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1980</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses de fonctionnement	\$348 116	\$398 936	\$ 50 820
Dépenses en capital	80 606	96 915	16 309
Subventions et contributions	20 542	20 614	72
Paievements à la Commission des champs des batailles nationaux	1 089	1 194	105
Cotisations aux RAS	<u>25 062</u>	<u>33 015</u>	<u>7 953</u>
Total (brut)	<u>\$475 415</u>	<u>\$550 674</u>	<u>\$ 75 259</u>
Revenus à valoir sur le crédit	<u>\$(19 302)</u>	<u>\$(18 156)</u>	<u>\$ 1 146</u>
Total (net)	<u>\$456 113</u>	<u>\$532 518</u>	<u>\$ 76 405</u>

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1980-1981

Par activité

	<u>Dépenses de fonctionnement</u> (\$ 000)
Gestion et services de soutien	\$ 4 914
Contrôle de la pollution atmosphérique	8 041
Contrôle de la pollution des eaux	10 275
Direction des interventions d'urgence	4 193
Direction de la gestion des déchets	2 534
Direction du contrôle des contaminants	3 011
Direction des activités fédérales	2 376
Gestion des produits chimiques toxiques	135
Cotisations aux RAS	2 723
Programme des emplois d'été	<u>132</u>
 Total (brut)	 <u>38 334</u>
Revenus à valoir sur le crédit	-
Total (net)	<u>\$ 38 334</u>

Résumé des états financiers

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1980</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses de fonctionnement	\$ 28 995	\$ 34 054	\$ 5 059
Dépenses en capital	1 167	1 420	253
Subventions et contributions	107	137	30
Cotisations aux RAS	<u>2 162</u>	<u>2 723</u>	<u>561</u>
 Total	 <u>\$ 32 431</u>	 <u>\$ 38 334</u>	 <u>\$ 5 903</u>

Subventions

	(\$ 000)
A la Fédération des associations canadiennes de l'environnement	\$ <u>5</u>
 Total des subventions	 \$ 5

Contributions

Au programme des emplois d'été pour la jeunesse	\$ <u>132</u>
 Total des contributions	 \$ 132
 Total des subventions et des contributions	 <u>\$ 137</u>

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1980-1981

Par activité

	<u>Dépenses de fonctionnement</u> (\$ 000)
Gestion et services de soutien	14 949
Services des glaces	9 596
Services météorologiques et des conditions maritimes	78 789
Recherche et développement météorologiques et qualité de l'air	7 962
Services climatiques	5 551
Cotisations aux RAS	<u>7 575</u>
 Total (brüt)	 124 422
 Revenus à valoir sur le crédit	 <u>(16 860)</u>
 Total (net)	 <u>107 562</u>

Résumé des états financiers

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1981</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses de fonctionnement	\$ 99 305	\$108 329	\$ 9 024
Dépenses en capital	4 891	7 527	2 636
Subventions et contributions	1 085	991	(94)
Cotisations aux RAS	6 160	7 575	1 415
Revenus à valoir sur le crédit	<u>(18 101)</u>	<u>(16 860)</u>	<u>1 241</u>
 Total	 <u>\$ 93 340</u>	 <u>\$107 562</u>	 <u>\$ 14 222</u>

Subventions

	(\$ 000)
Pour fins de recherches en météorologie	\$ 327
A la Société de météorologie et d'océanographie	<u>16</u>
 Total des subventions	 <u>\$ 343</u>

Contributions

A L'organisation météorologique mondiale (droits d'affiliation)	\$ 563
Au programme des emplois d'été pour la jeunesse	<u>85</u>
 Total des contributions	 <u>\$ 648</u>
 Total des subventions et des contributions	 <u>\$ 991</u>

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1980-1981

Par activité

	<u>Dépenses de fonctionnement</u> (\$ 000)
Gestion et services de soutien	3 981
Conservation des eaux intérieures	56 362
Conservation des terres	5 111
Conservation de la faune	16 669
Conservation des multi-ressources	1 421
Cotisations aux RAS	<u>5 251</u>
Total (brut)	88 795
Revenus à valoir sur le crédit	(909)
Total (net)	<u>87 886</u>

Résumé des états financiers

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1981</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses de fonctionnement	\$ 61 998	\$ 64 840	\$ 2 842
Dépenses en capital	4 098	4 612	514
Subventions et contributions	14 100	14 092	(8)
Cotisations aux RAS	4 463	5 251	788
Revenus à valoir sur le crédit	<u>(875)</u>	<u>(909)</u>	<u>(34)</u>
Total	<u>\$ 83 784</u>	<u>\$ 87 886</u>	<u>\$ 4 102</u>

Subventions

	(\$ 000)
Pour fins de recherches sur les ressources en eau	\$ 250
Au Comité canadien de l'Association internationale de recherche sur la pollution des eaux	2
A la Fédération canadienne de la nature	10
Au Creston Valley Wildlife Management	55
A la Fédération canadienne de la faune	10
A titre de bourses d'études	10
Au comité fédéral-provincial d'étude sur le piégeage clément	<u>120</u>
Total des subventions	<u>\$ 457</u>

Contributions

Aux provinces, pour la mise en oeuvre des recommandations sur la planification des ressources hydrologiques :	
Saskatchewan - Vallée qu'Appelle	\$ 605
Colombie-Britannique - Maîtrise des crues du fleuve Fraser	4 353
- Bassin de la rivière Okanagan	573
Québec - Maîtrise des crues dans la région de Montréal	1 004
Aux Nations unies pour la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction	17
Aux provinces, pour d'autres projets fédéraux-provinciaux sur les ressources en eau	147
Aux provinces, pour des études sur la réduction des dommages dus aux inondations et l'établissement de cartes des régions inondables	1 978
A la province de l'Ontario - Accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau des Grands lacs	1 176
Aux provinces, en dédommagement des dévastations de récoltes par les oiseaux aquatiques	700
A la province de Québec - Accord sur les relevés hydrométriques	833
- Accord de la baie James	35
Au programme des emplois d'été pour la jeunesse	508
A l'université de Guelph - Symposium sur la Baie James et la baie d'Hudson	4
A la province de la Colombie-Britannique - Accord de Sturgeon Bank	102
A la province de Québec - Études écologiques sur la Basse Côte Nord	68
A la province du Manitoba, pour dommages dus aux inondations dans la vallée de la rivière Rouge	<u>1 532</u>
Total des contributions	\$ 13 635
Total des subventions et des contributions	<u>\$ 14 092</u>

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1980-1981

Par activité

	<u>Dépenses de fonctionnement</u> (\$ 000)
Gestion et services de soutien	22 321
Elaboration des politiques et études économiques	2 603
Gestion intensive des forêts	5 522
Protection des forêts	10 162
Recherche sur l'utilisation des forêts	4 666
Recherche sur l'environnement forestier et sur les forêts d'agrément	2 797
Service aux organismes fédéraux	270
Cotisations aux RAS	<u>3 375</u>
Total (brut)	51 716
Revenus à valoir sur le crédit	<u>(387)</u>
Total (net)	<u><u>51 329</u></u>

Résumé des états financiers

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1980</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses de fonctionnement	\$ 37 257	\$ 40 267	\$ 3 010
Dépenses en capital	928	3 182	2 254
Subventions et contributions	5 044	4 892	(152)
Cotisations aux RAS	2 923	3 375	452
Revenus à valoir sur le crédit	<u>(326)</u>	<u>(387)</u>	<u>(61)</u>
Total	<u>\$ 45 826</u>	<u>\$ 51 329</u>	<u>\$ 5 503</u>

Subventions

	(\$ 000)
A l'Association forestière canadienne	\$ 50
A l'Institut forestier du Commonwealth	8
Au Festival des forêts	5
Aux universités, pour des travaux de recherche particuliers sur les forêts	292
Au Festival du travailleur forestier	<u>1</u>
Total des subventions	<u>\$ 356</u>

Contributions

A l'Institut canadien de recherches en génie forestier	\$ 1 000
Au Conseil suédois pour l'exploitation des sources d'énergie (programme ENFOR)	25
A l'Institut canadien de recherches en génie forestier pour des travaux de recherche et de démonstration sur la récolte de la biomasse	320
A la société FORINTEK Canada	2 300
Au programme des emplois d'été pour la jeunesse	<u>891</u>
Total des contributions	<u>\$ 4 536</u>
Total des subventions et des contributions	<u><u>\$ 4 892</u></u>

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1980-1981

Par activité

	<u>Dépenses de fonctionnement</u> (\$ 000)
Administration	\$ 24 258
Parcs nationaux	117 987
Parcs et sites historiques nationaux	41 491
Accords sur la récréation et la conservation	25 132
Cotisations aux RAS	<u>11 849</u>
 Total	 <u>\$220 717</u>

Résumé des états financiers

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1980</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses de fonctionnement	\$105 066	\$126 998	\$ 21 932
Dépenses en capital	69 522	80 174	10 652
Subventions et contributions	206	502	296
Paiements à la Commission des champs de bataille nationaux	1 089	1 194	105
Cotisations aux RAS	<u>8 214</u>	<u>11 849</u>	<u>3 635</u>
 Total	 <u>\$184 097</u>	 <u>\$220 717</u>	 <u>\$ 36 620</u>

Subventions

	(\$ 000)
Pour l'aménagement du Jardin international de la paix, au Manitoba	\$ 30
A l'Association des parcs nationaux et provinciaux du Canada	<u>15</u>
 Total des subventions	 \$ 45

Contributions

Pour la Conférence fédérale-provinciale sur les parcs	\$ 12
A l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources	53
Aux associations de coopération	250
Au fonds du Patrimoine mondial (contribution canadienne)	50
A l'Association Petrolia	35
A la Société historique d'Aurora et de la région	5
Au Centre international pour la préservation et la restauration de la propriété culturelle	<u>52</u>
 Total des contributions	 \$ 457
 Total des subventions et des contributions	 <u>\$ 502</u>

Résumé des dépenses et des revenus pour l'année financière 1980-1981

Par activité

	<u>Dépenses de fonctionnement</u> (\$ 000)
Administration	\$ 25 228
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	<u>1 462</u>
 Total	 <u>\$ 26 690</u>

Résumé des états financiers

<u>Dépenses budgétaires et revenus</u>	<u>1979-1980</u>	<u>1980-1981</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
Dépenses du programme	\$ 15 473	\$ 24 423	\$ 8 950
Ministre - Traitement et indemnité d'automobile	22	25	3
Cotisations aux RAS	<u>1 140</u>	<u>2 242</u>	<u>1 102</u>
 Total	 <u>\$ 16 635</u>	 <u>\$ 26 690</u>	 <u>\$ 10 055</u>

Subventions et contributions

Subvention à l'Association canadienne des géographes	\$ 7
Cotisation canadienne à l'Union géographique internationale	<u>1</u>
 Total des subventions	 <u>\$ 8</u>
 Contribution au Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement	 \$ 121
Contribution au programme des emplois d'été pour la jeunesse	91
 Total des contributions	 <u>\$ 212</u>
 Total des subventions et des contributions	 <u>\$ 220</u>